

LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL

BULLETIN ANNUEL

N° 83 — ANNÉE 1978

Journée du 3 septembre 1977, p. 1 — Allocution du Président, p. 1 — "En lisant quelques guides sur le Mont St-Michel", par Michel Reulos, p. 5 — Allocution de M. Jean-Claude Quyolet, préfet de la Manche, p. 9 — Résultats d'études sur l'ensemble de la Baie, p. 11 — Carte-plan de l'état des fonds prévus en 1990, p. 15 — "Sauver le site naturel" par Mlle Jeanne Potier, p. 16 - Assemblées générales des 22.3.1977 et 16.1.1978, p. 19 — Vente de documents, Situation financière 1977, Cotisation p. 20 — Deuils, Appel aux Amis du Mont St-Michel, Réunion 1978 au Mont St-Michel, p. 21.

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Décret du 16 Avril 1918

Siège social : 50116 ABBAYE DU MONT ST-MICHEL B. P. N° 9

LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

(Décret du 16 Avril 1918)

Siège Social : 50116 LE MONT SAINT-MICHEL (Manche) Boîte Postale n° 9

RÉUNION DU 3 SEPTEMBRE 1977

La réunion traditionnelle au Mont a eu lieu le samedi 3 septembre 1977, sous la présidence de M. QUYOLLET, préfet de la Manche, en la Salle de la Belle-Chaise à l'Abbaye.

Nos lecteurs trouveront dans le présent bulletin :

- le texte de l'allocation du Président,
- la communication de M. Michel REULOS « En lisant quelques guides sur le Mont Saint-Michel » ;
- l'allocation de M. le Préfet de la Manche.

Nous publions, par ailleurs, mises à jour au 14 avril 1978, les précieuses informations que M. Jean DOULCIER, coordonnateur des études et travaux concernant le désensablement de la Baie, a bien voulu donner au cours de cette rencontre et aussi lors de l'Assemblée générale du 16 janvier 1978.

A l'issue de la réunion, les participants se rendirent à l'Eglise abbatiale pour entendre un récital d'orgue donné par Charles-Henry MONTIGNY, organiste titulaire, récital qui fut suivi de la messe conventuelle.

ALLOCATION DU PRÉSIDENT

Monsieur le Préfet,

Mesdames, Messieurs,

Il y a maintenant soixante six ans que l'Association des Amis du Mont Saint-Michel a vu le jour.

C'est, pour ses membres, un lieu commun d'évoquer ce qu'étaient, en 1911, ses objectifs et ce qu'ils sont toujours : « Défendre l'insularité du Mont, le protéger contre les méfaits de la nature et les maladrances des hommes ».

Ce rappel me semble néanmoins d'actualité, en ces temps où nous voyons les herbues atteindre et dépasser le Mont Tombe, le Couesnon réduit à un mince filet d'eau, rendu incapable de jouer son rôle de nettoyeur d'une partie de la Baie, les sables s'augmenter chaque année dans la baie de 1 500 000 m³ par suite d'erreurs lointaines ou récentes.

Depuis l'origine, notre association n'a jamais cessé d'attirer l'atten-

tion des pouvoirs publics et de tous les intéressés sur les conséquences, hélas facilement prévisibles, d'une situation s'aggravant chaque jour un peu plus. Depuis cinquante ans, les gouvernements successifs se sont montrés sensibles à ses cris d'alarme, mais le triste hasard des circonstances a fait que jamais les mesures envisagées n'ont été réalisées.

J'invite ceux d'entre vous qui possèdent encore la collection de notre bulletin à se reporter à ce qu'on avait prévu en 1913, en 1924, en 1939... Mais décidément, le Mont « jouait de malheur »...

Et voici que, depuis trois ans, une lueur d'espoir est apparue !

A l'initiative des ministères de la Culture, de l'Environnement et de l'Équipement, des études ont été entreprises, essentiellement au Laboratoire central d'Hydraulique de France, à Maisons-Alfort, afin de définir les mesures propres à remédier à la situation que nous déplorons et à assurer, à tout le moins, l'insularité rapprochée du Mont Saint-Michel.

Nous nous sommes réjouis de ces décisions, vous le savez, en souhaitant, bien sûr, qu'on en arrive rapidement à des conclusions précises et positives et, surtout, que les solutions préconisées soient appliquées dans les délais les plus rapides.

Voici qu'après de longues années de patience et d'espoir, nous avons l'impression d'approcher du but. Votre présence, aujourd'hui, parmi nous, Monsieur le Préfet, nous prouve que les pouvoirs publics, conscients du prestige du Mont Saint-Michel, du témoignage irremplaçable de notre civilisation qu'il constitue, sont décidés à tout mettre en œuvre pour le sauver, car c'est bien d'un sauvetage qu'il s'agit ! Il ne sera jamais dit, je pense, qu'on n'aura pas fait pour le Mont ce qu'on est en train d'entreprendre pour Venise !

Lorsqu'il y a quelque temps, je me suis rendu à St-Lô, pour vous inviter à présider notre rencontre d'aujourd'hui, vous m'avez dit votre joie d'avoir été nommé Préfet de notre beau département de la Manche, mais aussi votre fierté d'être le Préfet du Mont Saint-Michel. Je crois savoir, d'ailleurs, que vous n'avez pas attendu ce jour pour découvrir la Merveille sous tous ses aspects et, notamment, pour voir le Mont à la grande marée, redevenant, pour de trop brefs instants, ce qu'il aurait dû toujours demeurer, « au péril de la mer ».

Merci donc, Monsieur le Préfet, d'avoir bien voulu accepter d'être des nôtres aujourd'hui. Par avance, nous savions pouvoir compter sur le collaborateur du ministère des Affaires culturelles que vous avez été.

J'ai plaisir à saluer à vos côtés, Mme QUYOLLET dont la présence nous honore et nous ravit.

Je suis également heureux d'accueillir toutes les personnalités qui se sont jointes à nous, notamment : Monsieur le sous-préfet d'Avranches ; Monsieur le vicaire général honoraire MOUCHEL, représentant M. le Seigneur WICQUART, évêque de Coutances et d'Avranches ; Monsieur Julien NICOLLE, maire du Mont Saint-Michel, et les représentants du Conseil municipal, avec lesquels notre Association entretient des relations cordiales et compréhensives ; Monsieur FROIDEVAUX, inspecteur général des Monuments Historiques, architecte en chef du Mont, qui œuvre chaque jour pour rendre à la Merveille son lustre et sa beauté. Je salue en même temps son jeune confrère Monsieur BLOTTIÈRE, architecte départemental des Monuments Historiques. Je salue aussi Monsieur

SIGUTET, directeur régional des Bâtiments de France, chargé de mission au cabinet du ministre de la Culture et de l'Environnement ; Monsieur ESTERLE, inspecteur des Monuments Historiques et Monsieur LESCROART, conservateur régional des Bâtiments de France.

Je me réjouis de la présence parmi nous des parlementaires du département. Nous leur savons gré de se faire, auprès des Administrations, les avocats actifs et efficaces des causes que nous défendons et de se classer au premier rang des Amis du Mont Saint-Michel.

Je tiens aussi à saluer notre vice-président, le R.P. Michel RIQUET, fidèle entre les plus fidèles Amis du Mont ; nous lui disons notre attachement et notre gratitude.

Je n'aurai garde d'oublier le Père de SENNEVILLE, prieur de l'Abbaye : nous savons tous avec quelle foi et quel enthousiasme il anime, depuis douze ans, la communauté monastique ; il sait toute l'amitié que lui portent les Amis du Mont ; nous souhaitons de tout cœur que, grâce à son action et à celle de la Providence, le Mont redevienne chaque jour davantage le lieu de prière et de vie spirituelle pour lesquelles il a été voulu et construit.

L'ordre du jour de notre réunion d'aujourd'hui comporte, vous avez pu le constater, deux communications fort différentes.

Nous entendrons d'abord notre vice-président, M. Michel REULOS qui nous a souvenus fait bénéficier de son érudition et de ses connaissances historiques. « Ce qu'on peut lire dans les anciens guides, au sujet du Mont Saint-Michel », tel est le sujet qu'il a choisi ; ses informations compléteront celles qui ont jadis été données ici, à ce sujet, par MM. DUJARDIN et LEBREC. Puis, M. Jean DOULCIER, chargé par le ministère de la Culture et de l'Environnement de coordonner les études concernant l'ensablement de la Baie, fera le point sur les travaux entrepris au Laboratoire d'Hydraulique de Maisons-Alfort.

Nous avons espéré que M. DOULCIER pourrait nous donner les conclusions de ces études. Vous avez pu lire dans la presse que celles-ci seront rendues publiques dans quelques semaines. Nous ne pouvons évidemment pas demander au collaborateur de Monsieur d'ORNANO d'anticiper sur ces informations.

Je pense, néanmoins, que tous nous trouverons intérêt aux renseignements qu'il nous fournira, car les recherches sur maquette ont beaucoup progressé ces derniers temps. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier notre Commission technique animée par M. LE MAROIS qui a suivi avec ponctualité et perspicacité les travaux de Maisons-Alfort.

Bien sûr, nous souhaitons tous connaître rapidement les mesures positives que préconiseront les chercheurs du Laboratoire et surtout les voir mettre en œuvre. Il nous faut encore faire preuve d'un peu de patience, et aussi, je crois, ne pas trop nous laisser impressionner par le caractère évasif et laconique de certaine communication ministérielle reproduite récemment dans la presse. Il va de soi qu'aussitôt connus officiellement les résultats des études nous provoquerons à Paris, une assemblée générale de notre Association afin d'en prendre connaissance. Je n'ai pas besoin de dire que nous aurons besoin de l'appui de tous les Amis du Mont pour veiller à ce que les projets définis ne restent

pas dans les cartons et qu'ils deviennent rapidement réalité. Votre Conseil, soyez-en assurés, fera tout ce qui sera en son pouvoir pour qu'il en soit ainsi.

Avant de terminer, je voudrais vous donner quelques informations.

Depuis la restauration de la Chapelle des 30 Cierges, nous avons le souci d'y installer une belle statue de la Vierge. Beaucoup d'entre nous pensaient à la statue du XII^e siècle, offerte jadis par l'Abbaye du Mont Saint-Michel à la Chapelle de Balan, sur le territoire de la commune de Vessey.

Le diocèse de Coutances, propriétaire de cette statue, pour d'évidentes raisons de sécurité, souhaitait la mettre en dépôt en lieu sûr. Il a été décidé, avec l'accord du Conseil municipal de Vessey, de la confier au Mont Saint-Michel.

Notre Association a contribué à cette opération en finançant la réalisation par un statuaire des Monuments Historiques d'une reproduction à l'identique qui a pris place dans la chapelle de Balan.

La splendide statue du XII^e siècle est finalement dans l'Eglise abbatiale où M. FROIDEVAUX l'a habilement mise en valeur. Tous les visiteurs peuvent donc l'admirer comme vous pourrez le faire tout à l'heure (ce qui n'aurait pas été le cas dans la chapelle des 30 Cierges trop exigüe pour être ouverte au grand public). La Vierge de Hambye qui se trouvait jusqu'à maintenant dans le transept a été, elle, transférée dans la chapelle des 30 Cierges.

L'installation de sonorisation de l'Eglise abbatiale, mise en place lors du millénaire monastique était imparfaite et devenue défectueuse. Un nouvel équipement, plus efficace, vient d'être réalisé. Nous avons contribué à son financement.

Je voudrais aussi vous annoncer la réédition de deux travaux importants sur le Mont Saint-Michel. Notre éminent collègue M. Germain BAZIN, membre de l'Institut, a procédé à une nouvelle édition de son ouvrage sur le Mont Saint-Michel. Il ne s'agira pas d'une simple réimpression, car dans sa nouvelle préface, l'auteur apporte de nombreux compléments, spécialement sur la Merveille et tient compte de toutes les études parues depuis la première édition : ce volume doit paraître très prochainement aux Editions Picard, 82, rue Bonaparte, à Paris.

Les Editions Culture et Civilisation, 115, avenue Gabriel-Lebon, à Bruxelles, se sont spécialisées dans la réimpression d'ouvrages anciens. Elles envisagent de rééditer l'ouvrage fondamental de Paul GOUT, architecte en chef des Monuments Historiques qui fut, pendant de nombreuses années, l'architecte du Mont, et contribua puissamment à sa restauration.

Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, d'être venus si nombreux, une fois de plus, à notre rencontre annuelle en ces murs. Votre présence prouve votre attachement au Mont Saint-Michel et à tout ce qu'il représente.

Permettez-moi, en terminant, de faire appel à vous pour faire connaître notre groupement et nous aider à augmenter le nombre de ses adhérents : c'est grâce à votre action que l'Association des Amis du Mont Saint-Michel sera de plus en plus représentative et digne des causes qu'elle veut défendre.

En lisant quelques guides sur le Mont Saint-Michel

par Michel REULOS.

Lors de réunions précédentes tenues au Mont, des conférences ont été présentées en rapport avec ce sujet : par M. DUJARDIN, en 1959, qui traita des livrets de pèlerinage, par le même en 1960, sur divers guides de 1865 à 1873 et, notamment, le livret-guide établi sous l'inspiration de Mgr BRAVARD, et par G. LE BREC, en 1950, sur des vieux guides de 1672 à 1835. En outre, il ne faut pas omettre la valeur primordiale de la bibliographie générale établie par Michel NORTIER, qui constitue le tome IV du Millénaire monastique du Mont Saint-Michel paru en 1967 ; dans ce volume, les chapitres XXV et XXVII sont consacrés aux guides en général et aux guides touristiques, et le chapitre XXVI aux ouvrages de tourisme dont une partie est consacrée au Mont. Nous renvoyons une fois pour toutes aux références de cette bibliographie pour les volumes que nous citerons.

Notre propos est de voir quelle est la présentation de ces guides et quels renseignements ils contiennent dans le but d'informer les voyageurs et touristes.

Les plus anciens ouvrages sont dans des guides de pèlerins ; mais ces ouvrages de l'Ancien Régime ne contiennent que fort peu de renseignements de la nature de ceux qui intéressent les touristes ; ce caractère de guide des pèlerins se retrouvera après la désaffectation du Mont à son utilisation comme maison centrale et sa location à Mgr BRAVARD, dont M. le chanoine TOUSSAINT avait parlé dans sa communication de 1973 (Bulletin de 1974).

Le mot même « touriste » va succéder à celui de « voyageur » vers 1838 ou est employé conjointement (qu'on pense aux *Mémoires d'un touriste* de Stendhal). LITTRÉ définit le touriste ainsi : « Se dit des voyageurs qui ne parcourent des pays étrangers que par curiosité et désœuvrement, qui font une espèce de tournée dans des pays habituellement visités par leurs compatriotes. Se dit surtout des voyageurs anglais en France, en Suisse et en Italie. » Il donne comme étymologie le mot anglais « tourist », de *tour*. Nous avons ainsi une des raisons du fait que la plupart des guides qui paraissent à la fin de la première moitié du XIX^e siècle sont traduits en anglais ; de telles traductions ainsi que la publication de guides en anglais sont particulièrement fréquentes pour la Normandie que les Anglais visitent en grand nombre.

Le Mont Saint-Michel constitue un des points sur lesquels il convient d'attirer l'attention de ces touristes, non seulement par son caractère pittoresque, mais aussi par son intérêt architectural ; d'autre part, un guide à caractère pratique doit donner des renseignements permettant d'accéder à la prison.

Des guides à caractère général, destinés à la visite de la France ou au moins d'une région (la Normandie, en l'espèce) paraissent : citons le *Guide pittoresque du voyageur en France*, de Girault de SAINT-FARGEAU, 1838, qui consacre un fascicule à chaque département et

présente ses remarques sous forme d'itinéraires ; dans l'itinéraire de Paris à Cherbourg, on lit un aperçu de la géographie et des productions de la région et les localités notables sont mentionnées. Le Mont fait l'objet des pages 18 à 20 et il y est question de sa célébrité, de sa description et de son histoire. Notons que les sources d'information étaient très réduites. Un autre guide est issu de celui d'Heinrich August OTTOKAR REICHARD, publié d'abord en Allemagne puis, à partir de 1793, en français. Il fut adapté par Jean-Marie Vincent AUDIN pour en tirer des guides régionaux connus sous le nom de guides Richard. M. LEBREC nous avait parlé de l'édition de 1835 (17^e édition).

Des auteurs locaux rédigent aussi des guides, qui sont en général beaucoup plus intéressants : ainsi FRÈRE, le bibliographe bien connu, publie en 1857 un *Guide du voyageur en Normandie ou description historique, pittoresque, monumentale et statistique de cette province et des principales routes qui la traversent*, (1 vol. in-12, 379 p.). Pour la présentation de cet ouvrage, FRÈRE fait état de la venue des Anglais en France et se réfère, pour son plan, à John MURRAY, *Handbook for travellers in France*, de 1843. Il consacre au Mont les pages 312 à 320 à la fin de l'itinéraire, route de Cherbourg à Avranches et au Mont Saint-Michel. Il indique les formalités nécessaires pour visiter la prison, et cite dans sa bibliographie des ouvrages de BLONDEL (1823) et de l'abbé MANET (1829), ainsi que les ouvrages plus récents de Maximilien RAOUL (1834) et de l'abbé DESROCHES (1838). A l'usage des lecteurs de l'ouvrage, il a soin de mentionner qu'au Mont il n'y a pas d'hôtels comme pour la plupart des localités.

Cette référence à des ouvrages d'érudits locaux marque un élément important de la littérature touristique : les premières notices historiques et d'information documentaire sur des localités et monuments du département de la Manche se trouvent depuis 1829 dans un Annuaire départemental qui, même devenu plus administratif à partir de 1839, continuera cependant à publier des études historiques. Ces études, ainsi que celles que l'on trouve dans les *Etrennes Coutançaises*, en 1832 et en 1833, et dans l'*Annuaire d'Avranches*, publié en 1842 par Fulgence GIRARD, sont dans la lignée de celles de Gerville (celle sur le Mont date de 1827-1828).

L'œuvre d'information poursuivie par des érudits locaux est perçue par les contemporains : ainsi Ephrem HOUEL, dans la préface de la troisième édition augmentée du *Guide des pèlerins et des touristes*, publiée à Avranches, en 1865, indique que lors de la première édition (1835), seuls BLONDEL et GERVILLE avaient écrit sur le Mont, alors que depuis ont été publiées les œuvres de Fulgence GIRARD, Maximilien RAOUL, LE HÉRICHER, DESROCHES.

Il faut noter un élément particulier important : ces auteurs publient deux œuvres, un ouvrage historique assez approfondi et détaillé et un travail plus succinct intitulé *livret* ou *itinéraire* ou *guide*. LE HÉRICHER, professeur au Collège d'Avranches, animateur de la Société d'Archéologie d'Avranches, est l'auteur de deux œuvres importantes dont l'une, in-folio, comporte de beaux dessins de G. BOUET et, en même temps, un *Itinéraire descriptif et historique du voyageur*, sous la forme d'un volume in-8° et in-16°, plusieurs fois réédité après 1846 et 1848. De même, Mgr DESCHAMPS DU MANOIR publie un guide-livret in-16°, en 1865, et une Histoire du Mont, en 1869, dont on connaît quatre

éditions et qui comporte une table alphabétique à l'usage des visiteurs. Enfin, le chanoine PIGEON publie une description du Mont et un Nouveau guide (1865).

Ce sont des ouvrages qui forment la littérature de base de tous les guides à portée plus étendue.

On notera, sur le plan de la documentation historique, que les deux grandes histoires bénédictines relatives au Mont sont éditées alors : dom Huynes, en 1872-1873, et dom Thomas Le Roy, en 1876-1879.

A l'époque où étaient publiés ces guides, s'est produit un événement notable pour le tourisme et les voyages au Mont ; c'est la suppression de la maison centrale et la location des bâtiments à Mgr BRAVARD. Le Mont est donc ouvert aux « pèlerins » et aux « touristes » ; le mot même apparaît dans les titres des guides et cette ouverture à la visite explique les rééditions des ouvrages signalés plus haut. On notera le guide de l'abbé SOYER et celui de Victor-Désiré JACQUES DE GENÈTS, plusieurs fois réédité.

On sait que la période des chapelains du Mont Saint-Michel fut de courte durée et que, dès 1874, ce sont les Monuments Historiques qui assurent la conservation du Mont. Ce fait va donner naissance à une série d'autres ouvrages dus à des architectes du Mont. Ces ouvrages présentent un caractère commun avec ceux dus aux historiens locaux ; parallèlement sont publiés des ouvrages étendus et des guides descriptifs. Edouard CORROYER publie, en 1877, une *Description de l'Abbaye* et, en 1833, un *Guide descriptif* du Mont, qui fera l'objet d'une traduction anglaise ; Paul GOUT publie un *Guide du visiteur*, en 1909, plusieurs fois réédité, qui sera aussi traduit en anglais, et un important ouvrage en deux volumes, en 1910. Charles-Henri BESNARD, qui travaille avec GOUT, publie dans la collection des *Petites monographies des grands édifices de la France*, en 1911, un *Mont Saint-Michel* qui sera aussi traduit en anglais.

Désormais, tous les guides ne sont que des résumés de ces travaux essentiels.

Nous ne faisons que mentionner la question des illustrations : en effet, la plupart des ouvrages comportent des gravures ; le premier, qui comporte des photographies, est publié en 1866, à Rouen, *Voyage au Mont Saint-Michel*.

Un fait a exercé une influence sur la littérature touristique relative au Mont, c'est l'établissement du chemin de fer : la Compagnie de l'Ouest publie un guide de Marcel MONMARCHÉ, en 1904, qui sera réédité et continué encore en 1936 par les Chemins de fer de l'Etat. La diffusion de l'automobile amènera aussi la publication de guides qui résultent de la transformation et de l'adaptation aux nouvelles conditions des voyages des monographies d'Adolphe JOANNE, reprises par Hachette dans la Bibliothèque des Chemins de fer, et des Guides Richard, déjà mentionnés, qui deviendront les Guides Diamant et les Guides Joanne, devenus depuis les Guides Bleus. On aura ainsi les Guides Michelin et Kléber-Colombes.

On constate aussi que ce sont les érudits locaux et les architectes qui constituent la base de toute documentation ; un aspect curieux peut être trouvé dans la question de l'affectation de la salle connue

actuellement comme le réfectoire : c'est seulement Victor-Désiré JACQUES qui propose l'identification de cette salle alors qu'elle était dite être le dortoir, et il faudra quelques années pour que cette identification pénètre dans les guides.

Les guides ne se contentent pas de décrire l'Abbaye et comportent des réflexions sur le site et la Baie en général ; ainsi, TRÉBUCHET, dans un guide de la Baie de Cancale, en 1888, parle de la Société des polders de l'Ouest qui va compléter l'action de la mer : « ... L'homme ne fait que devancer l'œuvre de la nature. Chaque jour, la mer se retire de ces parages, abandonne une partie de ses conquêtes et... il arrivera certainement un temps où les eaux n'atteindront plus les rivages qu'elles baignent actuellement. » Paul GOUT, dans des considérations générales, conteste avec virulence la construction du « remblai » décoré du nom de « digue », souligne le progrès des atterrissements depuis vingt ans environ et propose des solutions qui sont très proches de celles que l'on prône actuellement : rendre aux ruisseaux déviés leur cours naturel dans la Baie, consolider le rivage actuel de Roche Torin à la Caserne, détruire la digue submersible de Roche Torin, rectifier l'arrivée de la digue au Mont.

Enfin, d'autres guides sont complétés par de la publicité, notamment sur les hôtels du Mont, et comportent de nombreuses indications sur les liaisons par chemin de fer, les horaires et les prix. Dans ces guides, l'information historique et artistique est sommaire et renvoie aux ouvrages plus documentés.

On voit ainsi les changements de préoccupations des auteurs de guides en fonction de celles mêmes de leur public. Nous rappelons que nous n'avons pas parlé des livres de voyages ni des ouvrages d'archéologie auxquels les guides renvoient fréquemment ; nous n'avons envisagé que les seuls livres destinés directement à guider les visiteurs, quel que soit leur but précis en attirant leur attention sur les éléments essentiels qu'ils pourront, s'ils le désirent, compléter.

Michel REULOS.

ALLOCUTION DE M. Jean-Claude QUYOLLET

Préfet de la Manche

à l'occasion de la réunion annuelle de l'Association
des "Amis du Mont Saint-Michel" le 3 septembre 1977

Peu de lieux au monde sont plus évocateurs que ceux-ci, plus riches d'une histoire longue et tourmentée, plus significatifs de la foi et des espérances de l'Occident Chrétien.

Cet ensemble, qui mérite tout entier le nom de « Merveille », offre au voyageur saisi d'étonnement la présence insolite de ce roc granitique, l'immensité apaisante des grèves, l'élançement de sa flèche audacieuse, l'harmonie inoubliable, enfin, de cette union de l'art et de la nature.

La visite du Mont confirme cette grandeur : l'ascension découvre à chaque marche les horizons infinis de la mer, de la terre et du ciel. Les salles et les voûtes, chacune dotée d'une âme propre et toutes emplies de mystère, témoignent de l'isolement authentique des communautés qui s'y succédèrent, mais aussi du génie de cette architecture pyramidale.

Je voudrais rendre hommage à tous ceux qui, au sein de l'Association des Amis du Mont Saint-Michel, déploient des efforts remarquables pour la préservation de ce monument exceptionnel.

Notre présence aujourd'hui en ces lieux atteste de leur dévouement et de leur grande activité. Je vous remercie très vivement, Monsieur le Président LE CLERC de m'avoir invité en une circonstance aussi importante, et je tiens à vous dire que je sais combien votre compétence éclairée et votre dynamisme sont déterminants pour votre très illustre association.

Si le devenir du Mont Saint-Michel ne peut laisser personne indifférent, tant il affecte la sensibilité de chacun, les Montois ont su également, grâce à vous, Monsieur le Maire, qui menez une action remarquable depuis des années, prendre en main leur propre destin.

Le département de la Manche a le privilège d'être le gardien de cette abbaye du bout du monde, et c'est pour votre Préfet, encore récemment arrivé, un sujet supplémentaire de grande fierté.

A cet égard, je veillerai constamment, en liaison avec mes collaborateurs des services de l'Équipement, à ce que soient poursuivis deux objectifs majeurs nullement contradictoires : assurer, d'une part, aux Montois des conditions d'existence matérielle normales, préserver, d'autre part, cette richesse nationale.

Dans ce dernier domaine, les études entreprises sous la direction du ministère de la Culture et de l'Environnement, dont nous faisons part tout à l'heure M. DOULCIER, ouvrent des perspectives intéressantes.

La protection du Mont passe également par le renouveau de son rayonnement spirituel auquel l'histoire de sa naissance, celle de son déclin provisoire et celle de sa résurgence depuis environ un siècle ont toujours été intimement liées. La solitude de l'abbaye, aux confins des herbages et de l'étendue désertique incite à la méditation. Cette vocation religieuse profonde dont AUBERT, évêque d'Avranches, avait eu la brutale révélation, me paraît avoir connu, après la fondation du modeste sanctuaire sur le Mont Tombe, deux étapes essentielles : l'établissement, en 966, des moines de St-Wandrille dont Georges POMPIDOU célébrait ici-même le millénaire il y a déjà douze ans, et la fondation par Louis XI de l'Ordre de Saint-Michel.

La vie spirituelle intense était marquée du sceau d'une perpétuelle dualité entre la vie intérieure d'une communauté monastique qui trouvait dans ce contact avec les éléments naturels l'inspiration et le recueillement et, d'autre part, l'agitation et le bruit des pèlerins, face cosmopolite et errante de cette chrétienté en perpétuel bouillonnement.

Certes, comme les autres abbayes bâties en ce Haut Moyen Age de fervente piété, dans les forêts, les landes et les montagnes les plus reculées, celle-ci se trouvait à l'écart du monde.

Mais à l'image de Saint-Michel, intercesseur ultime au terme de la vie, elle se situe aux limites extrêmes des terres habitées, dernière hauteur avant l'infinité des sables.

Un courant littéraire qui traverse les siècles chante sa pureté et sa plénitude. Conquis plus que d'autres, MAUPASSANT décrit longuement ce qu'il appelle « un monument de rêve qui prend, pour menacer l'océan, un air belliqueux de manoir féodal ». Le soir, de Genêts ou d'Avranches, cette vision devient fascinante, quand le Mont troublé par la brume, mais encore illuminé par le jour déclinant, paraît prêt à partir vers d'autres destinées.

L'histoire, pourtant, n'a point épargné ce symbole vivant de notre continuité nationale. Incendié ou pillé de trop nombreuses fois, il a connu les vicissitudes des siècles dans une région exposée aux invasions.

Seul, sans doute, l'envahisseur normand, dans un sentiment de possession prémonitoire, l'épargne complètement. La Guerre de Cent Ans le soumet à l'une de ses plus rudes épreuves qui démontre la valeur défensive considérable de ses fortifications. Dans ce chef-d'œuvre du spirituel, le souci temporel de défense militaire n'avait jamais été oublié.

Pour l'homme moderne, le Mont Saint-Michel offre l'exemple éclatant des défis relevés : défi de sa construction lorsqu'il a fallu amener des îles Chausey ou de Bretagne les blocs de granit hissés ensuite sur le Rocher, défi de sa présence au fond de cette baie, défi de sa persistance à travers les siècles, malgré le péril des hommes, plus grand peut-être que celui de la mer.

Les contrastes puissants de cette architecture traduisent un mélange profondément humain de force et de fragilité. A la vigueur imposante des tours s'oppose la légèreté des bâtiments gothiques de la Merveille. Sa force, le Mont l'a toujours puisée dans sa raison d'être, spirituelle. Plus que jamais, notre époque de mutations scientifiques et technologiques considérables, mais en proie au doute et à la recherche d'un regain de spiritualité, retrouve ici un lieu d'une grande pureté où l'activité matérielle et celle de l'esprit se sont toujours entremêlées étroitement.

L'une des plus belles leçons que nous enseignent, enfin, ces lieux, est celle de l'espoir retrouvé. Aux interrogations du Moyen Age naissant, au sentiment d'une décadence inéluctable allait succéder une renaissance spirituelle et morale dont la construction des abbayes marquait une étape essentielle.

Transformé au siècle dernier en prison, le Mont est redevenu une cité ouverte dont l'activité culturelle et spirituelle ne cesse de se développer.

Aujourd'hui, le Mont Saint-Michel reste, pour notre pays, un témoignage précieux de foi, de beauté et de liberté créatrice.

RÉSULTATS D'ÉTUDES SUR L'ENSABLEMENT DE LA BAIE

PERSPECTIVES DE RÉALISATION DES OUVRAGES

Les très beaux documents anciens, tels cette carte de CASSINI, en évoquant la manière selon laquelle ce site était perçu, font rêver même si quelque scepticisme fait penser que l'image était belle...

Les traditions orales, les visions personnelles ne pouvaient décrire le plus souvent avec lyrisme parfois avec passion que des extrapolations à partir de tel aspect caractérisé mais local.

Alors, il fallait une vision globale synthétique, une base scientifique cohérente pour représenter sans contradictions cet ensemble de phénomènes en précisant et complétant les idées sentimentales ou poétiques et, surtout, en provoquant des idées pour que cet environnement de grèves aux reflets argentés changeants ne soit plus envahi par ces herbues qui durcissent et figent ces formes, établissent des bases robustes pour leur propre expansion.

Rendre à ce lieu prestigieux un caractère d'insularité avec un environnement de grèves à l'état pur dont l'extrême douceur des formes et des nuances fait contrepoint aux lignes et aux structures architecturales de l'Abbaye et du Mont, a été le thème majeur, la préoccupation fondamentale, le programme essentiel de ces études sur les possibilités — existaient-elles — de remise en valeur de ces espaces.

Rester inopérants devant l'importance des apports venant de l'Ouest a été la grande crainte lorsque le modèle a révélé la puissance de ces atterrissements ; aujourd'hui s'esquissent des solutions dont les conditions de réalisation apparaissent comme techniquement possibles, avec des possibilités d'aménagement de l'espace acceptables, convenables et même opportunes.

Les décisions doivent, en effet, prendre en compte, certes l'efficacité des ouvrages, mais aussi les possibilités concrètes de leur réalisation.

Les interventions possibles apparaissent de trois genres :

— le rétablissement de la puissance hydraulique du Couesnon, action fondamentale pour arrêter l'envahissement de la Baie par les bancs venant de l'Ouest et aussi pour former un sillon dont le niveau bas permet l'efficacité des autres aménagements affluents ;

— la reconstitution de volumes d'eau oscillants avec les marées, action capable d'augmenter le reflux sédimentaire au jusant : de grands bassins construits le long du rivage sud peuvent ainsi former comme deux fleuves artificiels ou plutôt rétablir en ces lieux les effets qu'avaient naguère les cours et les bassins des fleuves (Guintre et ruisseaux d'Huisnes et d'Ardevon) lorsqu'ils débouchaient dans la Baie avant d'en être déviés par les travaux de stabilisation des polders ;

— la divagation facilitée ou provoquée des chenaux des fleuves afin de rendre variables ou instables les bancs alluvionnaires sur lesquels ainsi l'herbe ne pourrait s'installer.

L'éventuelle suppression de la digue-route ne présente d'intérêt que si ces aménagements hydrauliques ont été réalisés, mais alors cette suppression permet de voir le Mont totalement entouré d'eau à pleine mer pendant plus de six marées sur dix, totalement entouré par une véritable surface marine étendue en tous sens alors que, la digue-route maintenue, il se trouverait comme une pointe au confluent de deux fleuves.

A ce premier stade de prise de conscience des possibilités, il paraîtrait léger et vain de restreindre le champ de la réflexion par des considérations personnelles, sentimentales, passionnelles, économiques ou rationnelles, c'est pourquoi il faut tenter d'apprécier les limites du possible et les limites de l'efficace : les démarches ont cherché quelque coup trop court et quelque coup trop long, les présentations concrètes outrepassant parfois la pensée personnelle des hommes de l'art qui les ont élaborées, excessives selon certains, timorées selon d'autres, car la lecture d'un champ complet d'ensembles possibles est indispensable en ces domaines où les rétroactions réciproques entre aménagements élémentaires sont si fortes et complexes : rien ne serait, en effet, plus néfaste que d'avoir avec enthousiasme choisi une voie royale et de devoir la dégrader ensuite pour tel ou tel motif économique ou financier, à des ambitions différentes correspondent des solutions différentes et non des degrés divers d'abâtardissement d'une solution rêvée.

Les ouvrages hydrauliques le long de la côte sud et dans le bassin du Couesnon seront certes, par définition, volumineux mais d'une structure très comparable à celle des ouvrages actuels de protection du littoral. Leurs effets devraient être très énergiques, un peu brutaux — espérons-le ! — pendant quelques années, le temps de rattraper le temps perdu... prenant ensuite une configuration plus douce avec des méandres de divagation lorsque sera proche d'être atteint le nouveau rythme, le nouvel équilibre dynamique de la baie.

Il faut envisager d'avoir à extraire de ces bassins ou du lit du Couesnon, quelque cinquante mille mètres cubes de tange chaque année ; une telle masse correspondrait-elle à un emploi agricole qui reprendrait une ancienne tradition d'amendement naturel des sols ?

Le rétablissement d'une continuité maritime entre le Mont et le continent où se mêleraient les eaux de la « nouvelle Guintre » et celles du Couesnon impose la considération des conditions d'accès au Mont.

— le maintien de la digue-route ne rend pas inopérants les autres aménagements, mais le Mont apparaîtra alors comme une pointe du rivage entre des chenaux fluviaux ;

— l'abaissement de la route d'accès au niveau des fonds tels que définis par les études permet au caractère marin de se manifester sur une surface environnante, mais l'accès ordinaire au Mont sera interrompu presque chaque jour par les marées ;

— un accès en souterrain sous-marin n'est pas inconcevable même avec une très grande capacité de transport, même avec l'accès des véhicules de sécurité ou de service... et même avec l'accès des véhicules des Montois : les installations terminales au Mont ne sont pas très faciles à implanter, mais elles sont possibles sans rien remettre en cause des conditions de présentation ou de fonctionnement

par rapport aux conditions actuelles. En « oubliant » la présence de ce souterrain qui peut se faire oublier, les conditions d'insularité deviennent totales, le chemin des pèlerins redevenant le sentier un peu changeant qu'il avait été vraisemblablement ;

— un accès insubmersible par viaduc est techniquement plus classique, mais pour être insubmersible comme l'accès actuel, un tel accès doit se situer au-dessus des plus hautes marées à la cote 8,5 NGF ; or, le niveau du seuil de la porte d'entrée au Mont à l'avancée des remparts n'est que 6,2 NGF : il n'est ainsi pas possible d'arriver devant cette porte sans l'enfourer ou former un portique par devant tandis que la plateforme d'extrémité reste difficile à implanter.

— arriver à droite de l'entrée comme la digue-route actuelle ? La confrontation de l'esplanade d'extrémité avec les murailles et les tours à mi hauteur de celles-ci est particulièrement difficile avec, lors des marées importantes, la nécessité de traverser ces murs par une porte dérobée.

— arriver à gauche de l'entrée au Mont ? Le thème est beaucoup plus facile, loin de la porte d'entrée, au pied du rocher près du très grand bâtiment de la gendarmerie avec un cheminement sous les rochers permettant de rejoindre l'espace de l'avancée ; le viaduc traverserait le lit du Couesnon, ce qui est considéré comme naturel pour un tel ouvrage, mais cela change la manière d'aborder le Mont.

— un accès non classique : transport par monorail, câbles et cabines suspendues, transport ferroviaire sans superstructures apparentes...

Il faut aussi faire un tour d'horizon des conditions d'implantation ou d'établissement des zones d'accueil pour les nombreux pèlerins ou visiteurs, ce en fonction des prévisions convenables ou des orientations à décider.

Des études techniques très précises après sondages du sol sont nécessaires pour dire avec toute la précision souhaitable quelles seront les conditions de réalisation des ouvrages, leur présentation concrète et leur coût, mais ces études sont longues et coûteuses, il peut ainsi paraître inopportun de les entreprendre complètement, le coût des études d'ouvrages auxquels il serait renoncé se trouverait, en effet, perdu.

Dans ces conditions une esquisse de la présentation des ouvrages et une approche de leurs conditions de réalisation peuvent être utiles pour faire les grands choix de base et pour définir les parties d'aménagement avec pour ces esquisses trois thèmes principaux :

I - INSULARITE COMPLETE

IA = accès submersible.

IB = accès naturel par les grèves ;
accès souterrain sous-marin, en site propre seul à partir de l'avancée des polders de l'Ouest.

IC = accès naturel par les grèves ;
accès souterrain sous-marin à partir de La Caserne rive gauche du Couesnon.

ID = accès naturel par les grèves ;
accès souterrain sous-marin à partir de La Caserne rive droite du Couesnon.

D - ACCES INSUBMERSIBLE PAR LA RIVE DROITE DU COUESNON

DA = accès avec plateforme d'extrémité devant les murailles et les tours.

DB = accès avec passage haut devant l'avancée.

G - ACCES INSUBMERSIBLE PAR LA RIVE GAUCHE DU COUESNON

GA = accès en site propre seul à partir de La Caserne.

GB = accès pour seuls piétons et véhicules de sécurité à partir de l'avancée des polders de l'Ouest.

GC = accès pour tous services à partir de La Caserne.

Les études sédimentologiques font espérer, dans une appréciation globale que, au moins pour un temps, le bilan sédimentaire qui actuellement laisse dans la baie près d'un million de mètres cubes par an pourrait être changé pour aller jusqu'à en ôter chaque année plus d'un demi-million et ce, pendant plus de dix ans, de telle sorte que le rétablissement d'un caractère maritime aux abords du Mont Saint-Michel n'aurait pas une lourde contrepartie ailleurs.

Les ouvrages correspondants seront-ils convenables dans un tel site ?

Mais en ne faisant rien, alors il est sûr que c'en est fait du caractère de ces lieux.

Les études ont été faites à la limite du savoir et de la compétence des hommes, et certes, dans l'enthousiasme, mais aussi avec les mêmes patience, sévérité, méthode et rigueur qui ont fait la tenue et la réputation des sciences établies depuis plus longtemps.

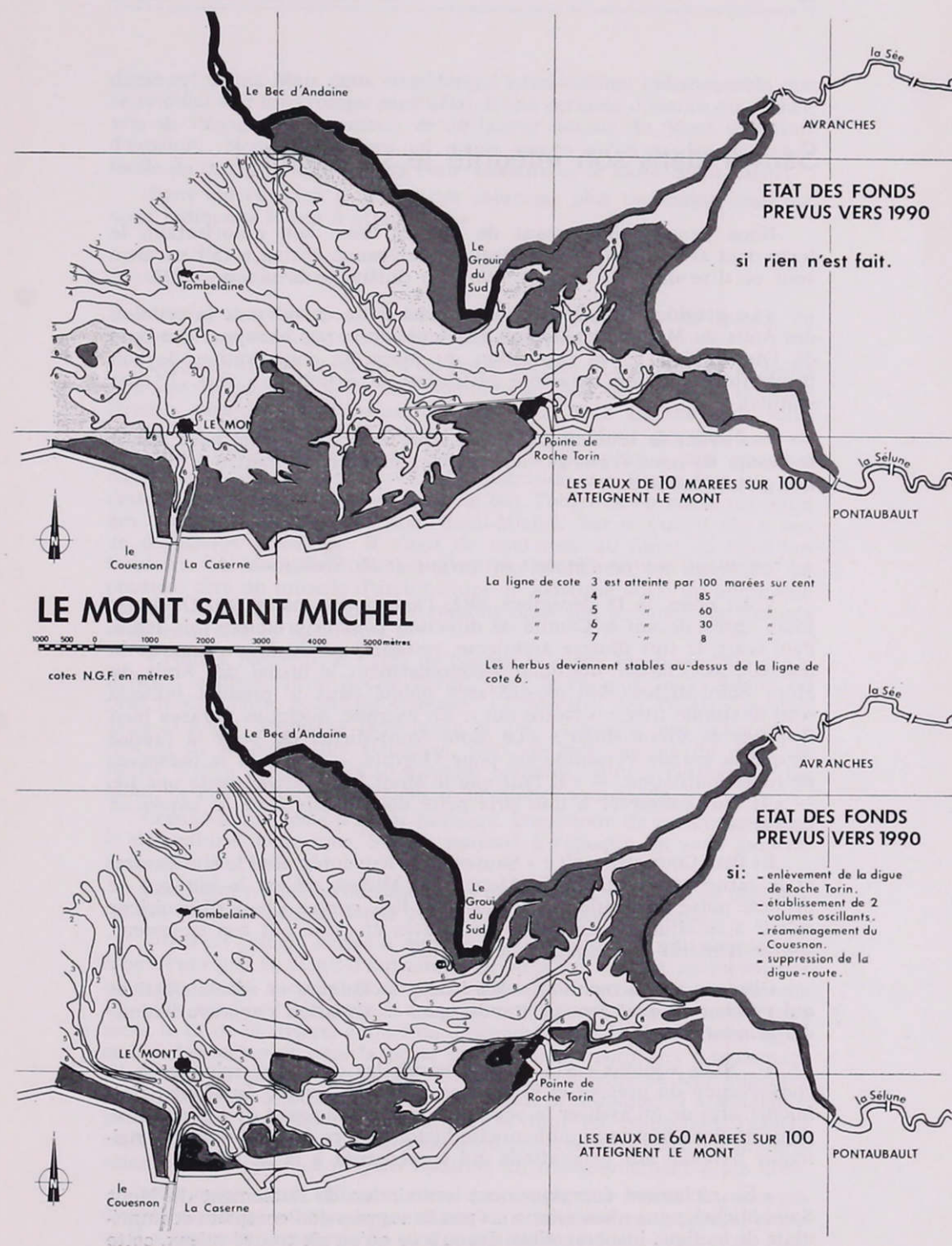
Les propositions qui en résultent ne s'opposent pas aux processus naturels dans la Baie en empêchant des développements ou des évolutions spontanés ; elles retrouvent, au contraire, les conditions véritables de la vie de la baie en reprenant autant qu'il est possible les effets aujourd'hui inopportuns des travaux antérieurs.

Déjà s'esquissent des formes concrètes pour cette contribution discrète du xx^e siècle à la grande œuvre.

Puissent-elles être bonnes et belles.

6 avril 1978

Jean DOULCIER.



Sauver dans son intégrité le site naturel...

Nous pensons intéressant de publier, avec son autorisation, le texte d'un article que notre collègue Mlle Jeanne POTIER a fait paraître sous ce titre dans *La Manche Libre* du dimanche 23 octobre 1977.

« Le président LE CLERC avait touché juste en ouvrant la réunion des Amis du Mont Saint-Michel, le 3 septembre, par le rappel des buts de l'Association : « la protection du Mont, la conservation de son insularité et de son caractère historique et artistique » (art. 1^{er} des statuts).

Peu avant la réunion du Mont, nous avons éprouvé, nous aussi, le besoin de nous replonger aux sources et de nous mettre à l'écoute des grands ancêtres.

« L'isolement, source d'intérêt historique et de beauté »

Voici donc, le 18 décembre 1911, l'association naissante. Quelques jours après, devant le Comité de direction pour la première fois réuni, Paul GOUT, le très illustre architecte, restaurateur du Mont, âme de la nouvelle association, marquait vigoureusement le projet des Amis du Mont Saint-Michel. Son exposé sera publié dans le premier bulletin sous le simple titre : « Notre but ». En exergue, quelques phrases bien frappées de Victor-Hugo : « Le Mont Saint-Michel est pour la France ce que la grande Pyramide est pour l'Égypte. — « Il faut le préserver de toute mutilation. — « Il faut que le Mont Saint-Michel reste une île. — « Il faut conserver à tout prix cette double œuvre de la nature et de l'art. »

Et Paul GOUT affirmait : « Sauver dans leur intégralité le site naturel et le caractère artistique du Mont Saint-Michel, tel est le but que se propose notre association... » En premier lieu, contre « le péril extérieur relatif à sa situation au milieu des grèves et menaçant son isolement, source d'intérêt historique et de beauté ».

Glissons sur la mention « des études techniques et administratives qui s'élaborent avec lenteur (tandis que) la situation s'aggrave irrémédiablement » (en 1911 !).

« ... Nous voulons enfin étudier toutes les questions relatives à la conservation du présent et à la préparation de l'avenir du Mont Saint-Michel, afin de lui assurer la pérennité la plus longue et de transmettre, respecté dans toute son authenticité historique, ce joyau de notre patrimoine national aux générations qui succéderont à la nôtre.

« En réclamant énergiquement le maintien de l'isolement du Mont Saint-Michel, nous n'ambitionnons pas la suppression complète et immédiate de la digue insubmersible. Jusqu'à ce qu'on ait trouvé mieux, cette

digue est utile... Mais nous considérons aussi comme indispensable que ce remblai soit interrompu sans délai, à une certaine distance du rocher, afin de dégager les remparts et de laisser autour du Mont une zone d'érosion... Nous demandons en même temps qu'on assure un mode facile de communication entre cette coupure et le Mont Saint-Michel.

Sans entrer dans le détail des solutions plus ou moins réalistes, nous indiquons le but à atteindre... »

Passerelle, souterrain, ou ?..

Autour des Amis, on préconisait à l'époque, faute de mieux, de prolonger par une passerelle la digue interrompue.

Donnons encore la parole à un grand ancêtre : Léon BÉRARD, le grand ministre humaniste de la III^e République, qui devait dans la suite devenir président de l'Association. En 1912, Léon BÉRARD était sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts. Il vient au Mont cet été-là et en décembre de la même année, répond à la Chambre à une question d'un député ami du Mont : « L'administration des Beaux-Arts n'a pas cessé d'être d'accord avec vous sur le but, l'objet et l'urgente nécessité des travaux à exécuter au Mont Saint-Michel. Sur le but, il n'y a pas de discussion possible : il s'agit de conserver au Mont sa situation insulaire. Le Mont Saint-Michel n'est pas seulement un merveille, on pourrait dire un miracle d'architecture, il constitue aussi un admirable paysage de mer. Il faut donc le rétablir dans son ensemble de beautés architecturales et naturelles. »

« Pour y parvenir, il s'agit de couper la digue insubmersible et de déraser la digue de la Roche Torin... (Sur la coupure de la digue) on peut hésiter entre plusieurs systèmes. Le ministre des Travaux publics avait d'abord donné sa préférence à une passerelle qui relierait le restant de la digue aux remparts. Lors de mon voyage du mois de juillet, il m'a paru que cette solution pourrait nuire à l'esthétique du Mont, et mes préférences iraient à un tunnel sous-marin. »

Comprenons bien : il s'agit toujours, avant tout, de retrouver intact le site naturel historique. Sur les moyens, à l'époque, on avait évidemment peu de choix.

Paul GOUT n'était certainement pas étranger à cette prise de position, lui qui avait dit peu de temps avant, à une réunion des Amis :

« Il n'est jamais arrivé à aucune époque qu'on ne pût aborder au Mont. Pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui, où MM. les ingénieurs ne sont jamais à court de moyens, dussent-ils recourir aux solutions les plus hardies ? Un tunnel en ciment armé, traversant souterrainement le lit de la rivière, auquel on descendrait à l'extrémité de la digue et qui déboucherait sous la porte du Roi, serait pour eux une conception des plus simples à réaliser. Ce n'est pas à nous de leur suggérer cette idée, mais à tout prendre elle ne serait ni utopique ni à dédaigner pour donner satisfaction aux utilitaires tout en respectant l'aspect extérieur et en réservant les émotions du pittoresque à ceux qui préféreraient aborder par les moyens naturels du transbordement à air libre.

« Ce qu'on peut affirmer, c'est que, quels que soient les moyens d'accès qu'on lui offrira, le touriste s'en accommodera toujours, parce qu'il y trouvera un attrait de plus à ajouter à ceux de l'excursion qu'il

est venu faire ; et il s'en réjouira même, tant à cause du nouvel aspect qu'aura pris le mont débarrassé du terre-plein qui le défigurait que pour la distraction que lui procurera un transbordement, fût-il un peu incommode, sinon périlleux. Lorsqu'elles ont devant elles le Mont Saint-Michel, les personnes les moins prédisposées aux émotions artistiques acquièrent momentanément une sensibilité de circonstance. La vue du merveilleux éveille chez elle une sorte de curiosité avide, de tout ce qui sort du banal. Quand on a été, à diverses reprises, témoin de la gaieté qui s'empare des touristes, lorsqu'aux jours de grande marée les bateliers les recueillent au pied de la digue pour les débarquer dans l'avancée au milieu des rires et des cris de joie, on ne doute plus du plaisir qui prendra le public à un transbordement... En admettant que cette sujétion, d'ailleurs facultative, retardât de quelques minutes sa visite, il trouverait, dans la distraction même, une compensation à ce retard.

« On ne va pas au Mont Saint-Michel comme on se rend à ses affaires. On y va en quête de plaisir, de joies artistiques, d'émotions poétiques ; et, tout en rendant au site son aspect naturel, le nouveau mode d'accès, renouvelé des temps de l'antique splendeur de la forteresse, y ajouterait pour tout le monde un charme d'authenticité historique, et pour certains, une distraction à joindre à celles qu'ils recherchent dans cette excursion. »

L'imagination au pouvoir

Pourtant, aujourd'hui encore, où l'évolution des esprits — le goût de l'authenticité, de la nature — nous est si favorable, où bien d'autres solutions, inimaginables autrefois, pourraient être étudiées, on revient à cette idée antique de relier le Mont à la terre par une passerelle, et même, pour faire court, on profiterait, nous dit-on, de l'avancée des polders de l'Ouest pour y établir la tête de pont.

Or, ces polders, si fâcheux soient-ils (Paul GOUT n'eut pas le malheur de les connaître), font encore partie de la baie, en ce sens qu'ils laissent autour du Mont un vaste espace vide et de silence. Qu'on y aménage des routes pour les cars et les voitures, un tremplin de départ pour la passerelle, ils deviendront zone de circulation et de bruit, ils seront bel et bien la partie avancée du continent, à toucher le Mont.

Paul GOUT, Léon BÉRARD, et les milliers d'amis qu'ils entraînaient, se retourneraient dans leur tombe si contre toute « authenticité historique » nous revenions aujourd'hui aux projets qu'ils rejetaient déjà, si nous nous entêtions mordicus à banaliser le Mont merveilleux, à en faire un monument comme un autre. « Là, tout près, messieurs-dames, au bout de la route... »

J. POTIER

Assemblée générale annuelle du 22 mars 1977

L'Assemblée générale traditionnelle a eu lieu à Paris le 22 mars 1977, à la Maison des Centraux.

Plus de 70 personnes, membres de l'Association, s'y étaient donné rendez-vous.

Outre les informations habituelles sur les activités de l'Association, l'essentiel de cette rencontre fut occupé par une communication de M. Jean DOULCIER, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, architecte D.P.L.G., chargé par le ministère de la Culture et de l'Environnement de la coordination des études et travaux concernant la protection du Mont Saint-Michel contre l'isolement et le rétablissement de son insularité rapprochée.

Nos lecteurs trouveront, dans l'article que M. DOULCIER a bien voulu rédiger à leur intention, l'essentiel des renseignements qu'il a fournis, mis à jour au 1^{er} février 1978 : il ne s'agit plus, d'ailleurs, d'hypothèses ou de suggestions, mais bien des conclusions auxquelles ont abouti les ingénieurs du Laboratoire central d'Hydraulique de France à Maisons-Alfort.

Assemblée générale du 16 janvier 1978

L'Assemblée générale annuelle des Amis du Mont Saint-Michel a eu lieu le lundi 16 janvier 1978, à 18 h, dans les salons de l'Hôtel Lutétia, à Paris.

Après avoir ouvert la séance à laquelle participaient plus de cent adhérents, le président LE CLERC a fait un bref résumé de l'action menée depuis de longues années par les Amis du Mont Saint-Michel pour lutter contre l'ensablement du Mont ; puis, il donna la parole à M. DOULCIER et M. MIGNIOT, responsables des travaux qui ont été effectués dans le Laboratoire central d'Hydraulique de France, pour étudier sur maquette les causes des phénomènes hydrologiques qui menacent l'insularité du Mont et les différentes solutions à apporter à ce problème angoissant.

À l'aide de dossiers, plans et projections, le remarquable exposé laissa aux Amis du Mont Saint-Michel présents l'espoir de voir le Mont sauvé de l'ensablement.

Après cette réunion très appréciée, les membres de l'Association ont participé au dîner habituel, au cours duquel les conversations laissaient entendre l'intérêt suscité par les exposés de MM. DOULCIER et MIGNIOT.

VENTE DE DOCUMENTS

AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous rappelons l'information déjà donnée à ce sujet.

Les archives de l'Association ayant été répertoriées et classées dans les locaux que l'Administration des Affaires culturelles et l'Abbaye ont bien voulu mettre à notre disposition, il est apparu que nous disposons d'un certain nombre de gravures, jadis réalisées par M. Voisin, secrétaire général de l'Association, ainsi que d'exemplaires disponibles de certains bulletins.

Il a été décidé que, dans la mesure des possibilités, ces gravures et ces bulletins pourraient être cédés *exclusivement* aux Amis du Mont Saint-Michel aux conditions suivantes :

— gravures	(l'unité)	100,00 F
— bulletins :		
- antérieurs à 1939	(pièce)	20,00 F
- parus entre 1939 et 1960	(pièce)	10,00 F
- postérieurs à 1960	(pièce)	5,00 F

Les adhérents désirant se procurer gravures ou bulletins, sont priés d'écrire aux « Amis du Mont Saint-Michel » - Boîte postale n° 9 - 50116 Le Mont Saint-Michel.

Situation financière année 1977

RECETTES :

Cotisations et intérêts de compte	18 715
---	--------

DEPENSES :

Impression et envoi du Bulletin	7 850,91
Frais de réunions	
(22.3.77 à Paris et 3.9.77 au Mont Saint-Michel)	1 700
Cotisation au Syndicat d'Initiative du Mont	100
Divers	1 322,04
Total	10 972,95

COTISATION

Le présent bulletin est envoyé à tous les adhérents actuellement inscrits.

Certains d'entre eux ne sont pas à jour de leurs cotisations : nous les remercions de « se mettre en règle » au plus tôt.

L'Assemblée générale du 22 mars 1977 a porté les cotisations :

- de membre adhérent à : 30 F ;
- de membre bienfaiteur à : 60 F.

Nous insistons auprès de nos adhérents pour que, non seulement ils acquittent régulièrement leurs cotisations, mais pour que, comme nous ne cessons de le leur demander, ils nous aident à augmenter l'effectif de notre Association : dans ce but, nous joignons à chaque exemplaire du présent bulletin 4 feuilles d'adhésion.

DEUILS

Nous avons appris avec peine les décès

- de Monsieur Robert VOISIN,
- de Monsieur Robert GALTON, ancien maire du Mont Saint-Michel,
- de Monsieur Roger DUPONT,
- du Professeur Alexandre LAMACHE.

Les uns et les autres ont, à des titres divers, participé activement à la vie de notre Association et ont œuvré avec ténacité pour la défense et la protection du Mont.

Nous garderons fidèlement leur souvenir et exprimons à leurs familles nos très vives condoléances.

APPEL AUX AMIS DU MONT SAINT-MICHEL

Dans le passé, les Amis du Mont Saint-Michel ont, avec générosité, contribué à la réalisation de travaux permettant d'améliorer l'aménagement intérieur de l'Abbaye : grand orgue, retour au Mont de la Vierge de Balan, etc.

Les services du ministère de la Culture achèvent en ce moment la restauration de la chapelle Saint-Etienne qui fut jadis la « chapelle des Morts ».

Répondant au souhait exprimé par M. l'Inspecteur général FROIDEVAUX, notre Association a envisagé l'achat d'une Pietà ancienne (XV^e siècle) qui prendra place dans cette chapelle, rappelant, par là même, sa destination primitive.

Certain de trouver auprès des adhérents de l'Association une aide pour cet achat exceptionnel, le bureau a pris une option définitive sur cette statue ; le coût en est élevé.

C'est pourquoi, comme annoncé à l'Assemblée générale du 16 janvier 1978, nous ouvrons une souscription exceptionnelle permettant de faire face à cette dépense.

Nous remercions, par anticipation, tous ceux qui répondront à notre appel et les prions de bien vouloir nous faire parvenir leurs dons par chèque ou virement postal en précisant qu'il s'agit d'une offrande pour l'achat de la Pietà destinée à la chapelle Saint-Etienne.

RÉUNION 1978 AU MONT ST-MICHEL

La réunion traditionnelle des Amis du Mont Saint-Michel aura lieu au Mont, en septembre 1978.

Les membres de l'Association recevront, en temps opportun, une convocation et tous renseignements utiles sur le programme de la journée.

STATUTS DE L'ASSOCIATION

DE LA MONTAGNE SAINT-MICHEL

Article 1 - L'Association a pour objet la sauvegarde et la promotion de la Montagne Saint-Michel...

ARTICLE 2 - NOM, SIÈGE, DURÉE

L'Association est dénommée "Association de la Montagne Saint-Michel". Son siège est fixé à Paris...

L'Association est constituée pour une durée indéterminée...

Le Président est élu pour une durée de trois ans...

Le Président est élu par l'Assemblée Générale...

Le Président est élu pour une durée de trois ans...

Le Président est élu par l'Assemblée Générale...

Le Président est élu pour une durée de trois ans...

Le Gérant : Antoinette ABADIE
IMP. S. C. I. P. P.
146, Rue de Charenton, 75012 PARIS
3^e trimestre 1978

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

BULLETIN ANNUEL

N° 86 - ANNÉE 1981

Editorial, p. 1. — L'Assemblée générale de l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel, du 8 avril 1981, p. 4. — Réunion au Mont-Saint-Michel ; allocution du président, p. 8. — Saint Benoît, par le R.P. de Senneville, p. 13 ; Au Mont Saint-Michel, tout est Merveille, par M. le chanoine J. Petit, p. 22. — Situation financière, p. 26. — Cotisation, p. 26. — Réunion 1981, p. 27. — Vente de Documents, p. 27. — Dernière heure, p. 27.

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Décret du 16 Avril 1918

Siège social : 50116 ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL - B.P. N° 9

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

(Décret du 16 Avril 1918)

Siège Social : 50116 LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche) Boîte Postale N° 9

Editorial

Une fois de plus, c'est le problème du rétablissement de l'environnement maritime du Mont-Saint-Michel que nous devons évoquer.

Les « Amis du Mont » connaissent depuis longtemps et dans le détail, les résultats des essais effectués au Laboratoire Central d'hydraulique de Maisons-Alfort et les mesures préconisées par cet organisme.

Il y a près d'un an, le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie, après avoir déclaré qu'il faisait siennes ces conclusions, demandait des études complémentaires à M. J. CHAPON, vice-président du Conseil Général des Ponts et Chaussées.

Ce dernier ayant effectué son travail, tout paraissait au point.

Le problème s'est alors posé de savoir qui serait le maître d'ouvrage.

L'Etat, il y a un siècle, s'est chargé de la réalisation de la digue routière ; nous avons toujours pensé et dit qu'il nous semblait tout désigné pour prendre en mains les opérations prévues. A notre avis une telle solution serait logique puisque d'une part l'Etat s'est engagé à prendre à sa charge 50 % du coût des travaux et que d'autre part les aménagements prévus interviendront pour l'essentiel sur le domaine maritime, propriété de l'Etat.

Le Ministre a préféré envisager la création d'un syndicat mixte dont le chef de file serait le Conseil Général de la Manche.

Cette Assemblée a longuement discuté du problème lors de sa 3^e session extraordinaire de 1980, le 28 octobre dernier.

Nous devons dire d'abord que certains Conseillers Généraux ont mis en doute la valeur des travaux effectués par le Laboratoire de Maisons-Alfort et l'efficacité des mesures préconisées. Mais l'Assemblée départementale était surtout préoccupée par la nature des engagements qu'on lui demandait de prendre et, soucieuse par suite, des moyens qu'elle aurait d'y faire face. Elle demandait donc des informations complémentaires.

Après une séance de travail au cours de laquelle les représentants du Ministre ont donné au Conseil Général les renseignements qu'ils souhaitaient recevoir, le département a été invité à signer avec l'Etat une convention, mais l'Assemblée départementale a estimé ne pas pouvoir souscrire à ce document dans la rédaction qui lui était soumise.

M. JOZEAU-MARIGNÉ, président du Conseil Général de la Manche mais aussi administrateur des « Amis du Mont-Saint-Michel », a longuement exposé lors de notre Assemblée Générale du 8 avril dernier les raisons qui avaient amené ledit Conseil à rejeter la proposition du ministère, à demander des précisions détaillées sur les engagements que devrait prendre le département et à solliciter une nouvelle rédaction de la Convention tenant compte des possibilités et des moyens du département. Tout ceci se passait avant le 10 mai 1981.

Nos adhérents ne seront pas surpris que depuis lors les problèmes du Mont-Saint-Michel n'aient hélas ! pas été évoqués ni au niveau national, ni au plan local.

Mais le temps passe ! La mer poursuit inexorablement son œuvre et les mètres cubes de sable et de tange s'accumulent dans la baie.

Nous voulons croire que ceux qui seront désormais les responsables de l'Environnement auront à cœur de prendre en mains, avec énergie, le dossier du Mont-Saint-Michel et feront en sorte que les travaux nécessaires pour le désensablement soient entrepris sans tarder.

Bien évidemment notre Association interviendra auprès d'eux pour leur souligner l'urgence de décisions qui devront être judicieuses et efficaces.

Il nous semble que, dans le cas où la formule consistant à confier la maîtrise d'ouvrage à un Syndicat mixte serait maintenue, il serait souhaitable de constituer sans attendre ledit Syndicat des membres, et en premier chef, le Conseil Général de la Manche, peuvent toujours accepter discuter ou rejeter les propositions qui lui seront faites et celles qui à nos côtés se préoccupent du désensablement de la baie.

Nous espérons également que les Pouvoirs Publics ne manqueront pas de tenir au courant notre Association de l'évolution du dossier, ce qui n'a pas toujours été le cas dans le passé.

Répondant à l'appel que nous avons lancé l'an dernier quelques-uns de nos collègues nous ont apporté une aide précieuse en recueillant de nouvelles adhésions à notre Association : grâce à eux, nos effectifs sont en augmentation mais nous sommes encore loin des quelque 6 000 membres que comptait notre groupement quelques années après sa fondation. Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit à maintes reprises : notre Association ne sera vraiment représentative et ne pourra intervenir efficacement en faveur des causes qu'elle veut défendre que le jour où elle pourra faire état d'un effectif important et cohérent.

C'est pourquoi nous demandons à nouveau, avec insistance, à tous nos collègues de contribuer au renforcement de notre Association : si chacun de nous recrutait dans les mois prochains deux ou trois adhérents nouveaux il y aurait plusieurs milliers d'Amis du Mont !

Dans ce but le présent bulletin contiendra quatre bulletins d'adhésion dont nous demandons à tous de faire bon usage.

Ne dissimulant pas notre déception devant la lenteur avec laquelle évolue l'affaire du désensablement de la baie, nous voulons malgré tout rester optimistes. Comme le déclarait un Conseiller Général de la Manche le 28 octobre 1980 : « Le site extraordinaire du Mont-Saint-Michel doit être préservé, le processus d'ensablement doit être arrêté ou du moins ralenti à l'échelle d'une évolution étalée sur plusieurs siècles. Il faut que soient mis en œuvre les moyens les plus efficaces permettant de maintenir le plus longtemps possible le Mont dans son écrin naturel ».

Le Président :

Joseph LE CLERC



L'Assemblée Générale de l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel

le 8 avril 1981

Le Président J. LE CLERC, entouré du Père RIQUET, vice-président, de Mme ABADIE, secrétaire générale, et de Mlle FERRY, trésorier, ouvre la séance à 18 h 45. Il présente le rapport moral pour l'exercice 1979-1980.

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts de notre Association, nous devons vous rendre compte de notre activité au cours des mois écoulés depuis notre dernière assemblée générale qui a eu lieu ici même, le 21 avril 1980.

L'an dernier, l'essentiel de nos échanges de vues portait sur les problèmes posés par le maintien du caractère maritime du Mont-Saint-Michel.

Vous ne serez pas surpris que nous évoquions à nouveau ces questions aujourd'hui puisque si on en a beaucoup parlé et beaucoup écrit dans les instances les plus diverses, aucune décision définitive n'a été prise jusqu'à maintenant à l'échelon gouvernemental pas plus qu'au plan régional ou au niveau du département.

Vous connaissez les mesures préconisées par le Laboratoire Central d'Hydraulique de France : elles vous ont été présentées à plusieurs reprises par les Ingénieurs de Maisons-Alfort ; il me paraît donc inutile d'y revenir.

M. le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie a fait siennes les conclusions du Laboratoire et annoncé très officiellement que l'Etat participerait à concurrence de 50 % au financement des travaux prévus. Ceci sous-entend évidemment qu'il faudra trouver d'autres ressources pour payer la seconde moitié des dépenses : on a pensé au mécénat industriel (M. RACINE, Directeur de la Fondation de la Nature vous en a exposé l'an dernier les modalités), la Caisse Nationale des Monuments Historiques sera sollicitée (mais on ignore encore sa position). Pour l'essentiel c'est à la Région de Basse-Normandie et au Département de la Manche, que l'Etat fait appel. Si, sur le principe, le Conseil Régional et le Conseil Général sont d'accord, il reste que ces deux organismes voudraient, avant d'arrêter des décisions définitives être exactement informés des engagements qu'on leur demande de prendre : en effet l'Etat ne voulant pas être le maître d'ouvrage, il demande la création d'un Syndicat mixte qui tiendrait ce rôle et dont le Département de la Manche serait le principal responsable.

La situation telle que je viens de la résumer vous a été exposée le 29 septembre dernier lors de notre réunion au Mont, par M. BENTEGEAC, Préfet de la Manche. Depuis lors les choses n'ont pas évolué aussi rapidement que nous le laissait espérer le représentant du Gouvernement.

Le problème se situant essentiellement au niveau du Conseil Général, et ne disposant que d'informations fragmentaires en la matière, il m'a semblé normal de demander à M. JOZEAU-MARIGNÉ, Président dudit Conseil et administrateur de notre Association, de faire le point devant vous : c'est pourquoi je lui ai demandé de présider notre rencontre de ce soir. Je le remercie d'avoir répondu favorablement à mon invitation. Je lui cèderai la parole dès la fin de ce rapport et vous pourrez lui poser toutes les questions qui vous sembleront opportunes.

J'ajouterai simplement que, si je suis bien informé, une mission parlementaire est venue récemment au Mont pour juger de l'opportunité des mesures envisagées dans la baie et qu'elle s'y est montrée très favorable ; il est vrai qu'elle était conduite par M. Michel PÉRICARD, jadis animateur de l'émission « La France défigurée », mais surtout Président de la Commission des Affaires Culturelles de l'Assemblée Nationale.

Bien évidemment les responsables de votre Association ont suivi le déroulement de cette affaire qui est primordiale pour eux comme pour vous tous : ils ont multiplié les contacts avec le Ministère de l'Environnement, à tous ses échelons, avec les représentants qualifiés du Gouvernement, avec les autorités régionales et locales.

Si nous déplorons les lenteurs constatées, nous pouvons vous assurer que nous avons tout fait et continuerons d'agir pour les éviter, car pour nous le maintien du caractère insulaire du Mont constitue la première des priorités : nos actions ont peut-être été discrètes, mais je puis vous assurer qu'elles ont été nombreuses et insistantes.

Fidèles au respect des objectifs statutaires de notre Association, nous avons par ailleurs œuvré pour le maintien du caractère historique et artistique du Mont et dans la limite de nos faibles moyens pour son embellissement.

Remontant un peu en arrière de l'exercice écoulé nous vous rappelons que si la magnifique Vierge de Balan a pu réintégrer le Mont, c'est grâce à notre action et à notre concours financier.

Sans que cette énumération soit limitative, je rappellerai par ailleurs, les diverses opérations qui ont pu être réalisées grâce aux « Amis du Mont-Saint-Michel » et malgré la modicité de nos moyens financiers :

- Achat d'une Pièta pour la Chapelle Saint-Etienne ;
- Installation d'une sonorisation efficace dans l'Eglise Abbatiale ;
- Réfection de l'installation électrique des Logis Abbatiaux ;
- Achat et installation — en collaboration avec la Commune et le Syndicat d'Initiative — d'un pique-cierges dans la Chapelle de Notre-Dame des 30 Cierges.

J'en aurais terminé avec ce compte-rendu, en vous précisant que notre situation financière va vous être exposée par notre trésorière Mlle FERRY à qui je passe la parole.

Ce Rapport financier sera publié dans le prochain bulletin.

Comme vous le savez, nous devons procéder à des élections au Conseil de l'Association. Celui-ci se compose conformément aux statuts des 10 membres renouvelables par moitié tous les 3 ans (et non tous les 2 ans comme il a été imprimé par erreur sur certains exemplaires des statuts).

Il comprend actuelle : Mme ABADIE, Mlle FERRY, M. François ENAUD, M. FROIDEVAUX, M. JOZEAU-MARIGNÉ, M. LE MAROIS, M. Michel REULOS, le R.P. RIQUET, le R.P. DE SENNEVILLE, M. LE CLERC.

Sont sortants et rééligibles : Mme ABADIE, Mlle FERRY, le R.P. RIQUET, le R.P. DE SENNEVILLE, M. LE CLERC.

Je dois encore vous donner une information. M. NORTIER, Conservateur en chef à la Bibliothèque Nationale, nous a fait récemment savoir que le tome V des ouvrages scientifiques prévus lors du Millénaire Monastique et consacré à l'histoire archéologique de l'Abbaye, doit en principe sortir à la fin de la présente année : nous vous tiendrons au courant de sa parution, de son prix et du nom de l'éditeur.

INTERVENTION DU PRESIDENT JOZEAU-MARIGNE

Le Conseil Général de la Manche avait inscrit les problèmes du Mont-Saint-Michel à l'ordre du jour de sa séance du 28 octobre 1980.

La presque totalité de la séance a été consacrée à l'étude de la création du Syndicat d'Economie Mixte et l'intérêt qu'y porte le Conseil Général ne peut être mieux prouvé que par la longueur de ces discussions et du compte-rendu de séance (plus de 35 pages dactylographiées) que le Président JOZEAU-MARIGNÉ met d'ailleurs à la disposition de l'Association.

A la suite d'une longue discussion, le Conseil Général s'est montré favorable à la création du Syndicat d'Economie Mixte, mais à condition qu'en soient fixées avec précision les implications juridiques, financières et techniques, de manière à connaître la valeur des contre-parties d'un éventuel engagement.

Un projet de concession a été rédigé par le Ministère de l'Environnement. De nombreuses clauses de ce document font l'objet de réserves de la part du Conseil Général.

Le Président JOZEAU-MARIGNÉ indique, à toutes fins utiles, que de toutes les communes qui ont été contactées pour faire partie du Syndicat, seule pour le moment la ville d'Avranches a accepté. D'autre part, le Conseil Régional de Bretagne a refusé de participer à l'opération.

Il ne faut pas dire que le Conseil Général de la Manche est opposé au projet de création d'un Syndicat d'Economie Mixte. Il désire simplement s'entourer de toutes les garanties juridiques, financières et techniques désirables.

Le Président remercie M. JOZEAU-MARIGNÉ de son intervention.

♦♦

L'Assemblée approuve ensuite le rapport moral et la situation financière.

♦♦

Le vote à bulletins secrets a reconduit dans leurs fonctions pour 3 ans les 6 membres sortants.

♦♦

L'Assemblée fixe ensuite au 26 septembre 1981 la réunion traditionnelle au Mont, suivant le programme habituel.

REUNION AU MONT-SAINT-MICHEL

Le 29 septembre 1980

sous la présidence de M. Y. Bentegac. Préfet de la Manche

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs,

Notre rencontre traditionnelle à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel est, chaque année, l'occasion, pour nous, de retrouver ce site unique qu'en adhérant à notre Association nous avons décidé de défendre contre les méfaits de la nature et les maladresses des hommes.

Vous avez répondu, plus nombreux que jamais à l'invitation que nous vous avons adressée : permettez-moi de vous remercier de votre présence ; elle constitue pour votre bureau et votre Conseil d'Administration un précieux encouragement à poursuivre dans la voie que nous ont tracé nos fondateurs en 1911 ; cette voie nous avons conscience d'y être restés fidèles, même si parfois, nous nous sommes heurtés à des incompréhensions, même si les malheurs des temps n'ont pas permis la réalisation de tous nos objectifs et nous ont, trop souvent, causé d'amères déceptions.

Monsieur le Préfet,

C'est, pour les « Amis du Mont-Saint-Michel » un honneur et une joie de vous accueillir en ce lieu, à l'occasion de leur réunion annuelle au Mont. Lors de votre arrivée à Saint-Lô vous avez noté, je crois, que la Manche est le premier département, non viticole, où vous êtes appelé à servir. Tous ceux qui vous connaissent et vous voient à l'œuvre chaque jour se plaisent à constater que, malgré ce changement, vous vous êtes très vite adapté à la Normandie. Vous avez rapidement assimilé les problèmes de notre région, vous les traitez avec énergie et avec lucidité.

Parmi ces problèmes figure, en bonne place, le maintien de l'environnement maritime du Mont-Saint-Michel. C'est un sujet dont on parle beaucoup depuis quelques mois et à propos duquel des informations exactes, mais aussi parfois erronées ont été données verbalement, voire par écrit.

Vous êtes déjà venu au Mont à de nombreuses reprises, vous avez participé à diverses réunions consacrées à cette question. Nous vous remercions par avance de faire le point sur les projets définitivement adoptés et les modalités de leur réalisation.

Je suis heureux de saluer à vos côtés toutes les personnalités qui ont accepté de participer à notre rencontre, qu'elles soient présentes actuellement ou qu'elles nous rejoignent au cours de la matinée :

- Son Excellence Monseigneur WICQUART, Evêque de Coutances et d'Avranches (et je devrais ajouter du Mont-Saint-Michel). Nous apprécions et admirons Monseigneur, votre attachement au Mont ; il n'est pas un événement, ici, quelle qu'en soit l'importance sans que vous soyez présent : je rappellerai, pour cette seule année 1980, l'ouverture de l'année saint Benoît à l'Abbaye, le pèlerinage à travers les grèves, et, hier encore, la Solennité de saint Michel. Votre venue parmi nous aujourd'hui nous touche profondément.
- Monsieur le Sous-Préfet d'Avranches.

Je salue également :

- M. Philippe LUIZARD, Président du Syndicat d'Initiative et Adjoint au Maire du Mont.
- M. le Curé du Mont-Saint-Michel.
- M. l'Inspecteur Général FROIDEVAUX, Architecte en Chef du Mont-Saint-Michel, dont nous ne soulignerons jamais assez les mérites et le dévouement.
- les représentants du Ministère de la Culture et de la Communication, en particulier Mlle MOSER, Directeur Régional des Bâtiments de France, MM. BECMEUR et GOUYON, du Service Départemental de l'Architecture.

Je n'aurai garde d'oublier le R.P. DE SENNEVILLE, Prieur de l'Abbaye et la Communauté Monastique du Mont qui maintiennent ici avec courage et confiance la tradition Bénédictine.

Je dois vous présenter les excuses d'un certain nombre de personnalités qui auraient souhaité se joindre à nous et en sont empêchés pour diverses raisons :

- le Président JOZEAU-MARIGNÉ, Sénateur-Maire d'Avranches, Administrateur de notre Association.
- MM. BAUDOUIN et BIZET, Députés de la Manche.
- M. DE CONIAC, Conseiller Général.
- M. Philippe SIGURET, Inspecteur Général des Monuments Historiques, chargé des sites et paysages.
- M. Yves LESCROART, Coonservateur Régional des Bâtiments de France.

Sans entrer dans des détails inutiles, mais parce qu'on a parfois tendance à oublier le passé — même récent — je voudrais rappeler quelques faits précis :

En 1911, lors de sa création, notre Association s'assignait comme tâches principales : « la protection du Mont, la conservation de son insularité, de son caractère historique et artistique ».

Depuis lors, elle n'a pas cessé d'œuvrer dans ce sens. Si, comme je le disais tout à l'heure, elle a connu et connaît encore des déceptions et des incompréhensions, il est injuste de l'accuser d'inaction.

Dès 1917 elle proposait aux Pouvoirs Publics un projet pour le maintien du caractère insulaire du Mont.

Reconnue d'utilité publique en 1918, elle ne cessait d'intervenir auprès des gouvernements successifs pour qu'une suite soit donnée à ses propositions.

En 1929, le Président POINCARÉ, venu présider l'Assemblée Générale de l'Association annonçait un crédit d'un million de francs (de l'époque !) pour des travaux de désensablement de la baie... mais les circonstances politiques firent que ce crédit ne fut jamais ouvert !

Pour en venir à la période récente, je dois rappeler qu'il y a dix ans, en 1970, en un temps où personne, je dis bien personne, ne semblait plus se soucier du développement de l'ensablement, alertés par les observations de plusieurs collègues, notamment par M. LE MARROIS, M. FROIDEVAUX, le R.P. RIQUET et moi-même rendions visite à M. Robert POUJADE, alors Ministre de l'Environnement en lui soulignant la gravité de la situation et l'urgence d'interventions efficaces.

Peu de temps après, le Ministre organisait, ici-même, une réunion de travail qui eût pour conséquence le lancement de l'étude confiée au Laboratoire Central d'hydraulique de France dont vous connaissez les conclusions.

Ce que nous attendons maintenant, ce que nous espérons avec impatience, c'est le début des travaux prévus ; on l'avait annoncé pour la fin de la présente année ; actuellement on parle de 1981.

Il y a quelques jours encore, Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie déclarait à Granville, à propos du Mont-Saint-Michel : « On entame la phase active, nous progresserons régulièrement, mais c'est une affaire de longue haleine ».

Nous n'ignorons pas qu'une opération de ce genre pose des problèmes administratifs compliqués et difficiles à résoudre, c'est pourquoi, j'ai été heureux, Monsieur le Préfet, de recevoir une lettre de vous, en date du 27 août dernier, me signalant que, sur instructions de Monsieur D'ORNANO et, à la suite du dernier Comité Interministériel sur la Qualité de la Vie, vous avez engagé la procédure de création d'un Syndicat mixte regroupant des Collectivités locales et des établissements publics, Syndicat qui devrait devenir le maître d'ouvrage des travaux prévus.

L'Etat s'est engagé à financer, à raison de 50 % le coût élevé des études et des mesures envisagées : il reste donc à trouver les autres 50 % : les organismes régionaux et locaux sollicités paraissent disposés à apporter leur contribution ; je n'en veux pour preuve qu'une déclaration toute récente de Monsieur le Docteur GERMAN, président du Conseil Régional et de l'Etablissement Régional qui laisse espérer une participation de cet organisme au financement des opérations projetées.

Il reste que la facture sera lourde !

C'est pourquoi M. le Ministre de l'Environnement a chargé M. RACINE, président de la Fondation de la Nature de collecter par tous les moyens en son pouvoir, et notamment en faisant appel au mécénat industriel, des

subventions qui permettraient de compléter les participations de l'Etat et des Collectivités Régionales, Départementales ou Locales. D'après ce que nous savons les premiers résultats de cette action seraient encourageants.

Je ne puis, à ce sujet que renouveler l'appel que j'ai lancé dans notre dernier bulletin : j'espère que nombreux seront les Amis du Mont qui enverront leur obole à la Fondation de la Nature, 78, Avenue Marceau à Paris, en précisant naturellement la destination de leur offrande.

Je voudrais enfin rappeler que l'UNESCO a fait figurer le Mont-Saint-Michel sur la liste des monuments de qualité exceptionnelle et de valeur universelle dont elle entend assurer la sauvegarde.

Le samedi 6 septembre dernier une cinquantaine de délégués de cette organisation sont venus ici pour connaître le Mont et étudier les problèmes qui s'y posent. Accueillis par les plus hautes Autorités, ils ont reçu toutes informations souhaitables.

Il faut retenir que, sauf erreur, l'UNESCO limite, pour le moment, son intervention à une approbation morale des projets en cours. Le directeur adjoint qui conduisait la délégation a, en effet, déclaré « ce qui est nécessaire actuellement c'est une volonté, une volonté technique, une volonté financière, beaucoup plus qu'une assistance internationale. Dans la mesure où le Mont et sa baie sont inscrits au patrimoine mondial, cela crée une obligation à la France, celle de veiller à ce que le site soit préservé ». Il ajoutait en outre « les travaux envisagés ne sont pas exorbitants par rapport aux possibilités d'un pays comme la France ».

Quittant le problème de l'environnement maritime du Mont, je voudrais évoquer rapidement les autres questions qui ont retenu notre attention au cours des derniers mois.

L'installation électrique de l'Abbaye, ancienne et peu rationnelle a dû faire l'objet d'une révision à peu près complète. Les exigences des services des Monuments historiques et des services de sécurité, exigences fort justifiées d'ailleurs ont porté le coût de cette opération à un niveau assez élevé : nous avons estimé de notre devoir de contribuer à son financement.

Dans notre bulletin 1980 nous avons rappelé qu'une souscription est ouverte pour l'achat d'un Christ destiné à la Chapelle Saint-Etienne (Chapelle des morts) et aussi d'une statue de Sainte-Madeleine qui prendra place dans la chapelle récemment restaurée et dédiée à cette Sainte. Plusieurs Amis du Mont ont immédiatement, et avec une générosité que je me plais à souligner, répondu à notre appel. Je tiens à les en remercier publiquement et je forme le vœu que leur exemple soit largement suivi.

Lors de notre assemblée générale du 21 avril 1980 nous avons formulé le souhait que notre association étende son recrutement au niveau National voire au plan International.

Votre Bureau et votre Conseil sont prêts à donner la meilleure suite possible à cette décision, encore est-il que, pour ce faire, ils ont besoin d'aide. Dans notre dernier bulletin j'ai fait appel aux bonnes volontés pour que notre vœu se traduise dans la réalité.

Je veux citer en exemple une de nos collègues, qui en voyage au Canada a recueilli là-bas plusieurs adhésions à notre association. Je dois ajouter qu'au plan national nous avons enregistré au cours des dernières semaines plus de 30 adhésions nouvelles. J'espère qu'il ne s'agit que d'un début.

Bien sûr nous apprécions vos conseils et nous en tenons compte dans la mesure où nous le pouvons, mais, pour vous, le meilleur moyen de servir le Mont c'est de recruter de nouveaux adhérents, conscients des problèmes que nous avons à résoudre, et décidés à nous aider.

C'est avec l'espoir que mon appel sera entendu et que, très vite, grâce à vous, nous recevrons l'annonce de concours utiles et dévoués que je termine cette intervention.

1980 marquait le 15^e centenaire de saint Benoît. Le Père DE SENNEVILLE fit une communication sur le Patriarche des moines d'Occident dont le présent bulletin reproduit le texte.

M. le Préfet de la Manche précisa ensuite la position des Pouvoirs Publics en face des problèmes qui se posent au Mont-Saint-Michel.

Il souligna le rôle actif et efficace que doivent jouer des Associations tels que les « Amis du Mont ».

Il manifesta son espoir de voir évoluer favorablement les projets concernant le maintien de l'environnement maritime du Mont, même si l'on constate certaines hésitations ou des lenteurs inévitables.

Il concluait en déclarant : « Vous savez que les Préfets sont friands de faire aboutir certains dossiers. Celui du Mont-Saint-Michel me tient à cœur, comme à vous. Nous ferons tous ensemble, tout ce qu'il faudra pour qu'il aboutisse dans les délais les plus courts ».

La réunion se termina, comme de coutume, par le récital d'orgue traditionnel et la messe conventuelle, suivis du buffet campagnard servi dans la Salle des Hôtes.

Saint BENOIT

par le R.P. DE SENEVILLE

Prieur de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel

Un homme ? Cela est si souvent une biographie. Et pour dresser celle de saint Benoît les bases nous manquent, car la seule source que nous ayons est le deuxième livre des Dialogues de saint Grégoire, recueil de récits de faits très souvent miraculeux, destinés à consoler et édifier, aux jours sombres des grandes invasions. Et pourtant nous nous trouvons devant un fond authentique, et qui s'appuie sur les témoignages de témoins oculaires. Les Dialogues ? un peu comme les Fiorretti de saint François d'Assise, mais avec 700 ans d'avance.

Seulement, il y a la Règle, fruit de son génie, « témoignage authentique de sa façon de penser, de vouloir, de sentir », disait en 1925 Dom Ildephonse Herwegen, ce prestigieux Abbé de Marialaach. Benoît n'a jamais vécu autrement qu'il n'a écrit, mais n'a jamais autrement vécu, non plus, que selon la Règle. Son expérience, sa personnalité, ou plus justement sa personne s'y fondent, pour nous révéler tout autant le secret de son travail que le rayonnement de sa présence, et par-delà, son regard sur les hommes, sur les choses, ses observations, les leçons qu'il en tire, la gravité et la bonté de son cœur. C'est Bossuet qui écrivait que la Règle était « un précis du christianisme, un docte et mystérieux abrégé de toute la doctrine de l'Évangile, de toutes les institutions des saints Pères, de tous les conseils de perfection ».

Et moi, je vous dis merci de me permettre de vous parler d'un homme et d'un saint à qui, le Mont et moi-même, nous devons tant.

Au fond on est toujours marqué par ses origines terriennes, familiales, spirituelles. Benoît est né dans une terre fière, rude, au nord-est de Rome, non loin des frontières de l'Ombrie, dans un coin retiré aux confins des collines et des montagnes, terre de fidélité, d'austérité aussi — ces deux vertus s'enracinant proverbialement en la Sabine, une Sabine ouverte, autant qu'indépendante. Si je me souviens bien c'est à Nurcie, terre natale de Benoît, qu'Auguste, après sa victoire sur Antoine (43 av. J.C.) avait « puni » les Nurciens pour avoir élevé un monument aux morts de la bataille de Modena avec cette inscription : « Ils sont morts pour la liberté ».

Benoît, lui, vivra puissamment cet épitaphe, tout autant que la phrase de Léon Bloy que je vous ai plusieurs fois citée : « Le sang des pères, c'est la conscience des fils ». Non pas pour mourir, mais pour vivre, et faire vivre.

Benoît a dans le sang, la fidélité, la discipline et la liberté. Sa famille, de noblesse provinciale, devait être la meilleure des mères. Malheureusement saint Grégoire ne nous parle pas de ses parents. Mais qu'ils devaient s'aimer ceux qui nous donneront Benoît et Scholastique, si tendrement s'entr'aimant, et jusque dans la tombe. Nous n'avons pas à parler ici de celle qui fut sœur jusqu'au bout, parce que disciple de son frère, libre et libérée, vierge consacrée, fiancée du Dieu Très-Haut, amoureuse de Dieu, tendre et ironique contestatrice de son frère bien-aimé, et annonciatrice de son arrivée aux Cloîtres éternels.

Benoît, lui, faisait — probablement de solides études, c'était alors une tradition — et après des études élémentaires, puis de « grammaire », il part vers Rome, il a dix-sept ans environ. Les études de rhétorique l'attendent, les « arts libéraux » comme l'on disait alors... c'est pour cet esprit neuf l'ouverture sur un monde merveilleux et inconnu. C'est aussi l'abandon de la vie familiale. Et le voilà notre Benoît, arrivant, grave, distingué, pieux, dans une Rome de marbre et de granit, dressant ses temples, étendant les colonnades de ses forums, fière et orgueilleuse de ses innombrables statues, de ses palais, de ses arcs de triomphe. C'est Cassiodore qui, contemporain, écrit « les Anciens ont compté sept Merveilles du Monde. Elles sont toutes dépassées par la vision étonnante qu'offre à elle seule cette ville. En vérité on peut dire que Rome tout entière est une merveille ». Notez que le vieux cri « du pain et des jeux » roulait encore ses échos. Les courses de char continuaient, les licteurs précédaient les Consuls, le Sénat promulguait et les thermes affichaient complet. Et Benoît, frais émoulu d'Ennius et Virgile n'est pas insensible à la fois à cette pompe extérieure, mais aussi j'en suis sûr, à ce ver dans le fruit, à cette ruine politique imminente.

Rome, cependant, restait Rome, c'est-à-dire par la dignité de ses papes, la tête du monde. La religion avait pris le pas sur les armes... Le merveilleux saint Léon était devenu « Père de la patrie ». Le monophysisme était battu en brèche, et pourtant au regard pur de notre Père, Rome était agitée, divisée.

La richesse des mosaïques, la splendeur des tombeaux des premiers martyrs, le silence des catacombes. Toute cette foi, cet amour, ces luttes, ces souffrances, ce sang, ces victoires, ne lui faisaient pas oublier cette première rupture entre Orient et Occident... Symnaque et Laurent... Mais quand on est un homme comme Benoît, l'on sait que le meilleur des médicaments est ce que j'ai toujours appelé « l'aspirine de Pascal », le travail. Et depuis Rimbaud nous savons que « le combat spirituel est aussi brutal que la bataille d'hommes ». Le combat intellectuel aussi, car Benoît va être affronté à la tentation de gloire... un peu comme Thomas Becket dans Eliott, un peu comme Anselme au Bec... comme je vous le disais en 1975.

L'éloquence, la dialectique, la casuistique, la jurisprudence, le droit, étaient là comme une hydre tenteresse... Benoît oubliera leurs appels de sirène. La Règle n'oubliera pas leurs conseils. L'« ars boni et aequi », l'art du bien et du juste lui seront toujours familiers. On dirait presque que Benoît avant Michel (!) de Montaigne cultiva le « science sans cons-

science n'est que ruine de l'âme » d'où sa décision « partir » — et Grégoire d'ajouter « il se retira savant sans lettres ».

Ignorant, conduit par la sagesse, il part, passe par la porte Tiburtine (du moins je l'imagine), prend la route de Tivoli, passe sous la Villa Hadriana, et arrive à Enfide... Nous ne savons guère de choses sinon que sa nourrice l'avait accompagné, tenait sa maison — où il vivait avec d'autres « personnes honorables », près de l'église paroissiale. Temps d'étude sans doute... Benoît plus tard se montrera connaisseur des Pères. Songeait-il à rentrer à Rome, se mettre au service de l'Eglise d'une façon officielle... ? Nous ne le savons pas. Toujours est-il que la bonne nourrice, que Benoît aimait tendrement, cassa un petit crible d'argile qu'on lui avait prêté... pleurs... désespoir... Benoît commence alors sa longue histoire de thaumaturge... il console la pauvre femme, prend les morceaux, se met en prière, et lui rapporte le crible intact... joie, émerveillement... mais aussi elle ne peut garder pour elle le secret... elle parle, on parle, on en parle, et dans toute la petite ville, comme une traînée de poudre, un cri, à l'italienne. Un santo ! un santo !... le crible devient relique. On le suspend dans l'église.

Drame dans l'âme droite de Benoît. Dans la nuit, il quitte ce pays qu'il aime, l'église Saint-Pierre et sa nourrice. Benoît fuit l'orgueil, ou du moins sa tentation, il ne sait où il va, Dieu le savait, lui, qui l'emmène vers Subiaco dans la vallée du torrent de l'Anio — et comme il n'est pas bon au commençant d'être seul, le Seigneur lui fait rencontrer le moine Romain. Celui-ci aurait voulu le faire entrer dans son monastère voisin, sous la conduite de l'Abbé Déodat. Benoît s'y refuse. Il sera ermite. Romain le conduit alors dans une grotte écartée, lui promet de l'aider... lui donne l'habit monastique... la melote de peau, à la manière des moines d'Egypte... le pas est fait. Sans s'en douter — à la dérobee, Benoît est entré dans la profession sacrée dont il sera, pour l'Occident, le Patriarche.

La grotte était inhospitalière... la retraite sévère... Romain prit sur lui de ne rien dire à son Abbé, prenant sur sa nourriture de quoi sustenter l'ermite... qui lui en gardait franciscainement un petit morceau pour le corbeau qui venait régulièrement le visiter... et ce furent de longues heures de prière, de méditation, devant la création, devant le créateur. L'Anio grondait, monotone.

Quand beaucoup plus tard, Benoît parlera de la vie érémitique au chapitre premier de sa Règle, il le fera en connaissance de cause : il savait quels en étaient les dangers, quelles en étaient les luttes — par delà les ferveurs, les tristesses, les découragements. Il faudra, tel était son détachement de tout, la visite providentielle d'un prêtre, le jour de Pâques, pour lui faire reprendre contact avec la liturgie et ses temps. Mais comme on n'empêche pas la lumière de rayonner, Benoît va voir venir vers lui des bergers... il leur parlera de Dieu. En retour, déchargeant le moine Romain, ils l'aideront à vivre.

Il demeure ermite, et pourtant quelque chose a changé dans sa vie. Un contact avec le travail, la peine et le péché, mais aussi une découverte du bonheur, de la simplicité — Seulement à travers cette reprise de contact

avec une humanité « normale » arrivent un jour des souvenirs... Benoît avait cru avoir bien enterré ce désir de l'amour humain — et voilà que ce besoin lui déchire le cœur, lui brûle le corps. Alors que faire ? Fuir, rentrer à Rome « la » retrouver ? Son regard tomba sur un buisson d'épines, « mon Christ ne me lachez pas » — et il se précipite à moitié nu dans le buisson. Les épines, le sang, eurent raison de la tentation. La paix revint mais à quel prix. Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité m'a souvent dit mon Père Abbé aux heures orageuses de mes premières années de vie religieuse. Benoît avait trouvé la paix pour toujours. Il n'a pas dû en parler alors... mais son regard a dû briller un peu plus clair... son accueil fut encore plus affectueux, on parla de lui encore plus loin, encore plus haut... « on racontait sa vie admirable »... jusqu'au jour où des moines vinrent le chercher — du monastère de Vicovaro — pour remplacer l'Abbé défunt... la réputation de cette petite communauté n'était point très bonne... mais leur insistance, mais leurs promesses de s'amender... mais surtout la bonté du cœur de Benoît. Et le voilà embarqué dans une sordide aventure avec un troupeau turbulent et indocile... comme il s'en souviendra au chapitre II de la Règle. Un troupeau criminel, qui rêvera rapidement de se débarrasser de ce saint gêneur. Le signe de la croix sur une cruche de vin empoisonné et qui s'en brisera lui désillera définitivement les yeux sur ces misérables « dont il vaut mieux se taire que de parler » (Règle I). Ce que j'admire, moi, bien plus que le miracle c'est ce que Grégoire put écrire de Benoît : sans hésiter il se leva et le visage serein, l'esprit paisible il parla aux frères. Oui, le visage serein, l'esprit paisible. Qui de nous en aurait été capable... « il revint dans sa solitude et sa sainteté se mit à bourgeonner ». Bien plus tard il écrira : « Il y a des chemins qui semblent droits aux hommes mais qui aboutissent au fond des enfers ». Quelle expérience, quelles déceptions, quelle victoire tranquille sur la haine ténébreuse de faux frères... Benoît est maintenant mûr pour une nouvelle étape... C'était un ermite, c'est désormais un Maître.

Un Maître qui n'a pas été dégoûté à jamais de la vie communautaire par le tragique épisode de Vicovaro. Un Maître qui sait qu'il doit désormais non plus penser à lui-même mais aux autres, un Maître suffisamment, ou plutôt si totalement débarrassé de lui-même, qu'il pourra se consacrer à la consécration des autres... La grâce avait été nécessaire pour ce changement de perspective, mais la réflexion de Benoît avait fait aussi son chemin. Vicovaro avait été possible... Malgré les cavernes, et malgré les vies rigoureuses que les moines y menaient. Il y avait donc quelque chose qui clochait : indiscipline intérieure, manque d'humilité, manque d'obéissance... ah, ils sont là ces moines qu'il fustigera dans sa Règle, ces « moines qui mentent à Dieu par leur tonsure ». Seulement parce que Dieu ne permet le mal qu'en vue d'un plus grand bien, comme dira magnifiquement saint Augustin, lentement se fortifiait dans l'âme de Benoît la certitude que l'essence de la vie chrétienne était dans la perfection intérieure, la douceur, l'humilité, l'amour fraternel... Les Pères d'Orient avaient légiféré pour des climats, des caractères bien précis... à l'Occident de traduire tout le trésor amassé par les Pères du Désert, et ceux des grands laures. Sans qu'il l'ait cherché, à nouveau les disciples arrivent à tel point qu'on peut rapidement compter douze monastères de douze moines. Chaque monastère a en plus son supérieur. Benoît n'a pas encore écrit sa Règle, mais les grandes lignes, les grandes articulations,

les principes en ont été expérimentés certainement alors. Benoît avait gardé près de lui quelques jeunes frères dont il tenait à assurer lui-même la formation. C'est ainsi que nous connaissons les noms de Maur et de Placide, ces enfants bien-aimés de saint Benoît. Il fallait former tous ces jeunes, et ces moins jeunes, à la prière. Pour certains il fallait peut-être même les initier au Notre Père, les faire entrer dans la compréhension des Psaumes, leur ouvrir les Pères de l'Eglise, les introduire surtout à la vie intérieure, et ce à travers la charité fraternelle. Leur montrer aussi et tout autant, que l'oisiveté est ennemie de l'âme. Qu'après la prière, le travail est le meilleur remède contre les tentations, contre l'acédie, c'est-à-dire ce découragement, ces pensées obscures, dont les novices sont la proie préférée... leur montrer que le travail s'adresse autant à l'intelligence qu'aux bras et aux mains, que le travail forme les vrais moines. Qu'ils ne sont pas entrés au monastère pour se reposer, mais pour donner à leurs frères le meilleur d'eux-même, un meilleur qui d'ailleurs ne leur appartient pas, parce qu'ils l'ont reçu de Dieu, de leurs parents, et des autres.

Toute cette formation n'est peut-être pas très visible, très lisible dans les Dialogues, sinon dans une lecture au second degré de tous ces miracles, de tous ces éphémérides. Car les miracles abondent et abonderont jusqu'à la mort de saint Benoît, en faisant de lui comme le chante la séquence « Laeta dies », comme le rappelle Grégoire, l'émule d'Abraham pour sa postérité, de Moïse faisant jaillir l'eau, l'émule d'Elie pour son corbeau, d'Elisée faisant remonter les objets du fond de l'eau. Sur son ordre, Maur marche comme saint Pierre sur les eaux, il pleure la mort de son ennemi comme David. Il est l'émule de saint Joseph pour sa pureté... « Il est rempli de l'esprit de tous les justes » dira Grégoire... On ne prête qu'aux riches. Mais tous ces miracles seront ordonnés dans deux directions. L'une de justice, c'est-à-dire assurer le droit, le redressement des déviations, l'ordre voulu par Dieu. L'autre direction vers laquelle les miracles de Benoît interviennent est celle de la bonté et de la miséricorde... Qu'il est bon de voir que si le second signe que fit Jésus fut de nettoyer énergiquement le Temple, son premier fut de bonté à Cana... Pour Benoît aussi... cela avait été de réparer le crible d'Enfide pour consoler sa chère nourrice.

Je parlais d'une lecture à deux degrés des Dialogues... En effet, il se passe quelque chose, toutes proportions gardées, de parallèle avec les miracles et les paraboles du Seigneur. Les paraboles nous invitent toujours à une vision plus étonnée, plus étonnante, plus miraculeuse (mirari) de la réalité quotidienne. Mais les miracles, les guérisons ne s'adressent pas qu'aux foules de Galilée, au pauvre bougre qui fut alors guéri, mais à chacun d'entre nous, puisqu'à travers une surdité physique, c'était de notre surdité spirituelle dont il s'agissait. Et nous pourrions énumérer toutes les guérisons... dont Jésus d'ailleurs paraît porter la liste à Jean-Baptiste par les messagers... en terminant ainsi : les pauvres sont évangélisés. Nous avons je crois, j'en suis sûr, à lire et relire dans le même esprit les Dialogues, pour en faire non un recueil de légende dorée, mais un livre de vie, d'enseignement, ce qui ne diminue en rien sa merveilleuse poésie.

Et c'est un homme d'une cinquantaine d'années, mûri par l'expérience et la grâce, qui va vers 529 quitter sans retour Subiaco pour se diriger

vers le Sud, vers ce Mont Cassin, « ultime étape de l'Abbé, du Père, du Législateur, de l'Apôtre et du Saint » (dom Herwegen).

Subiaco n'avait été qu'un prélude. Sans équivoque Benoît renonçait à tout ce qui pouvait être encore tradition égyptienne, pour jeter les bases d'une nouvelle forme de vie cénobitique. Ce monastère vers lequel il marchait, et qui n'existait encore que dans son esprit, son cœur et sa prière, serait un tout homogène, avec une hiérarchie bien déterminée, une constitution unitaire, une économie organisée. A la même époque, l'empereur Justinien fermait l'école philosophique d'Athènes. Coïncidence ou symbole ? Achèvement et commencement.

Que de fois, jeune novice, n'ai-je pas entendu mon Père Abbé dom Grammont, unir la définition du cénobite telle que Benoît nous la donne au chapitre 1^{er} de la Règle aux vœux qu'il demande au moine d'émettre au terme de son noviciat. D'une part « ceux qui vivent en commun, dans un monastère, et combattent sous une Règle et un Abbé ». D'autre part, « il promettra publiquement dans l'oratoire, stabilité, conversion de ses mœurs et obéissance ». Deux à deux les termes se répondent :

stabilité dans un monastère
conversion selon la Règle
obéissance à un Abbé.

C'est dans la lumière de cette double trilogie que va s'édifier la première Abbaye d'Occident, l'Abbaye Mère de toutes les nôtres. Mais quel travail ! et tout d'abord matériel encore qu'empreint d'esprit missionnaire. Il fallait brûler des bois plus ou moins sacrés, il fallait briser des idoles, exorciser au fond le lieu choisi de ses démons — puis entreprendre un énorme chantier, selon un plan bien organisé — et que des fouilles peuvent nous faire entrevoir. Evidemment, de même que la Règle ne fut pas écrite en un jour, le monastère ne fut pas bâti en un jour (un proverbe le disait déjà de Rome). Mais c'est la Règle vécue qui nous montre comment on bâtit un monastère — c'est-à-dire que de même que (selon Aristote et saint Thomas d'Aquin) c'est l'âme qui informe le corps — de même la Règle vécue dans la précision de sa lettre, et surtout de son esprit, informe le projet des architectes, et ceci à travers la diversité des âges et des styles, des ampleurs, des ressources, et des implantations.

A la tête du monastère, il y a l'Abbé, tête et cœur de son monastère. Son élection participe déjà de la triple forme de gouvernement que Benoît a prévue : démocratie, monarchie, aristocratie. Je m'explique : l'Abbé est élu démocratiquement : « on observera toujours ce principe d'instituer celui qu'aura élu soit l'unanimité de la Communauté dans un esprit de crainte de Dieu, soit (et ce n'est pas la seule fois où la logique romaine n'aura pas le dernier mot) soit même une petite partie de la Communauté, avec un jugement sain » (ch. LXIV). Une fois élu, l'Abbé a « pleins pouvoirs » et l'on ne compte pas dans la Règle les références au « jugement de l'Abbé », à ses décisions, à ses ordres. En même temps, il est demandé à l'Abbé de demander conseil... et à tous les niveaux. Un peu « le Roi en ses conseils », car il est écrit « fais tout avec conseil, et après l'événement tu n'auras pas à te repentir ».

Mais le rôle de l'Abbé dépasse largement la conduite des choses « caduques et passagères » encore qu'elles réclament soin et attention. Sa Paternité est une Paternité selon l'esprit, car dans le monastère il tient la place du Christ. Il doit donc servir, et c'est pour que son service soit plus humble, plus vrai, qu'il devra justement s'entourer du conseil de ses frères et de ses fils. Et il se fera aider, assister d'un Prieur, « si la Communauté est nombreuse », « si le lieu le requiert », « si les moines le demandent raisonnablement et avec humilité ». Que de précautions — et on le comprend quand on sait la place unique et centrale de l'Abbé, quand on sait aussi la place unique et absolue de l'humilité pour saint Benoît. Le Prieur alors, me demanderez-vous ? J'étais alors pour quelques mois à La Pierre Qui Vire. Le Père Abbé était absent, et comme nous fêtions le Père Prieur dont c'était la fête (la saint Irénée) il nous confia : lorsque le Père Abbé Denis m'a demandé d'accepter la charge de Prieur, je lui ai demandé : « Qu'attendez-vous de moi ? ». La réponse fut très simple : « Etre un moine modèle ». Le Prieur doit en plus servir de courroie de transmission — dans les deux sens d'ailleurs — décharger son Abbé de besognes subalternes pour le libérer au maximum — et monnayer aussi son enseignement pour les frères qui n'auraient pas entièrement compris ; synthétiser, concrétiser, dans une disponibilité, une écoute, une exigence aussi, que l'exemple confirme. Le Prieur claustral c'est le très humble gardien de la Règle.

Le Cellierier (entendez le Père Econome), le Cellierier lui, doit être comme un Père pour la Communauté. Que ce nom de Père est curieux et grave dans la bouche de saint Benoît, appliqué à un autre moine qu'à l'Abbé — et pourtant c'est ainsi que notre Père parle de celui qui doit prévoir, organiser, commander, dans l'ombre de l'Abbé, c'est-à-dire dans l'humilité et l'obéissance, mais aussi dans la responsabilité. Répondre à tout, on n'ose pas dire répondre de tout. Le Cellierier ne trouvera son accomplissement que dans une fidélité absolue à son Abbé dont il essaiera d'épouser les vues et volontés, et dans une confiance sans pareille à la divine Providence. A certains jours, à certains soirs, il en aura lourd sur les épaules — alors son soulagement sera de songer qu'il en allège d'autant les épaules de son Père, tout humble Simon de Cyrène qu'il tache d'être. Sa paix sera de s'agenouiller nuitamment devant le Saint Sacrement, et Dieu qui fait bien toutes choses lui donnera une nuit, courte... mais paisible « parce que d'ici demain, moi, Dieu, j'aurais peut-être passé par là » (Péguy).

Un troisième moine viendra épauler l'Abbé, et son rôle n'est pas moindre et pas minime, le Maître des Novices. Voilà comment Benoît en parle — tout en faisant en même temps le portrait du novice : ... « un ancien qui soit apte à gagner les âmes et qui s'occupera d'eux avec grande sollicitude. Qu'il examine avec soin si le jeune frère cherche vraiment Dieu, s'il est empressé à l'œuvre de Dieu, à l'obéissance et aux humiliations ». Là encore les vertus essentielles du monachisme sont nécessaires mais s'y adjoignent, et de façon si humble que cela en est émouvant, cette paternité et cette maternité (n'ayons pas peur des mots, et encore moins des réalités) qui enfantent au Seigneur de nouveaux enfants. Rude labeur souvent, désillusions parfois — mais joies sans pareilles aussi.

Alors les étapes prudentes, patientes, de la formation du novice sont décrites par Benoît ainsi que le cérémonial de la profession qui agrège définitivement le novice à la Communauté. L'Abbé voit son troupeau augmenter — mais Bon Pasteur avant tout, il sait qu'il sera inculpé « de tout ce qui manquera au troupeau du Père de famille ». Il sait que « sa charité doit être égale pour tous ». Il sait « que le Seigneur exige davantage du serviteur auquel il a confié davantage » et encore « qu'il sache qu'il lui faut être utile plutôt que présider »... J'abrège parce que le temps manque, mais c'est tout le chapitre 2^e « De l'Abbé » et le 64^e « De l'ordination de l'Abbé », et d'autres encore, qu'il faudrait lire, retenir, méditer — et je suis sûr alors de votre prière pour les Abbés, les Supérieurs, les Prieurs, les Celliers, les Maîtres des Novices.

A travers combien de chapitres se dessinera le portrait de l'Abbé, tel qu'il doit être. Cet homme qui ne doit jamais oublier que ceux dont il a la garde sont différents les uns des autres, et que chacun change d'ailleurs au cours des ans... ce Père qui ne doit faire acception de personne, gardien vigilant de la Règle qu'il doit être, qui doit haïr les vices et aimer les frères (comme si ce n'était pas les frères qui avaient les vices !). Ce Père dont l'amour vigilant ne cesse d'attendre le retour de l'enfant prodigue... oui, l'Abbé, ce veilleur continu.

Saint Benoît se référant presque toujours implicitement aux autres Règles (celle du Maître, celle de saint Basile, sans oublier les Institutions de Cassien) va faire pourtant œuvre nouvelle et originale. C'est son amour de Père qui va lui donner d'organiser « la race solide des cénobites » comme il l'appellera lui-même.

La double trilogie dont je parlais plus haut sera établie par lui non seulement dans un sens d'efficacité pratique, mais dans une vue spirituelle supérieure, où théologiquement le retour à Dieu de l'homme pécheur est vécu simultanément dans l'agenouillement libre de la volonté humaine, et dans la lumière de la miséricorde divine. L'autorité de la Règle précèdera la qualité et le mode de la prière, tant publique, « l'œuvre de Dieu » comme il l'appellera magnifiquement, que la prière privée, avec leurs racines, leurs nourritures et leurs épanouissements, à travers études, lecture, et « lectio divina ». La Règle conduira la conversion des mœurs, à travers la pratique des « instruments des bonnes œuvres », comme à travers l'expérience vécue de ces grandes vertus monastiques que sont l'humilité, le silence, la discrétion, la désappropriation.

Au fond, et pour conclure, et qu'il y aurait encore de choses à dire — car je n'ai rien dit ni de l'organisation du travail ni de l'accueil des hôtes — c'est la Règle d'un saint, à l'intelligence pénétrante, précise, plutôt pratique. La « vertu » des anciens romains le conduit à l'« honestas », l'équité. Sa bonté n'empêche nullement son énergie et la précocité de sa maturité lui donne de diriger sa vie dans une unité merveilleuse, par-delà les étapes successives. Cette unité n'est que renforcée par la lumière « déifique » dans laquelle il la maintient. Alors on ne s'étonnera pas de ce que sa personne, encore plus que sa personnalité, rayonne la Paix. Benoît vivant de la Parole de son Seigneur aura Dieu présent, continuellement et partout, et libéré, purifié par l'ascèse et le don, atteint à la

charité parfaite... le chapitre si merveilleux du Bon Zèle est là pour en témoigner.

Il me faut achever — alors je voudrais seulement vous rappeler la dernière vision qu'eut notre Bienheureux Père. Elle nous est rapportée au chapitre XXXV du deuxième livre des Dialogues : « Alors que les disciples dormaient encore, l'homme du Seigneur Benoît prévenant l'heure de la prière nocturne, veillait déjà. Debout devant sa fenêtre il pria le Seigneur Tout Puissant, quand soudain à cette heure de nuit, il vit fuser une lumière qui chassait les ténèbres et brillait d'une telle splendeur que sa clarté eût fait pâlir celle du jour. Tandis qu'il la regardait, quelque chose d'extraordinaire se produisit, ainsi qu'il le racontait plus tard, le monde entier se ramassa devant ses yeux comme en un seul rayon de soleil ».

Grégoire expliquera son sentiment au diacre Pierre. Pour ma part j'y rattacherai une phrase que j'ai souvent citée et que mon Père Abbé m'écrivait avant même mon entrée au monastère, et qui depuis ne m'a jamais quittée, par obéissance et par amour : « Que le rythme même de l'univers aboutisse en vous en chant silencieux d'adoration ».

Oui, cette terre ramassée dans la lumière, n'était-ce pas le signe que pour le Bon, le très Bon, le Grand, le très Grand Serviteur de Dieu que fut Benoît, l'heure de la Pâque éternelle avait enfin sonné.

lundi 29 septembre 1980

Le Mont-Saint-Michel

Père BRUNO DE SENNEVILLE

Prieur.

*Au péril de la mer, des sables...
et du tourisme accéléré*

AU MONT - SAINT - MICHEL

tout est " merveille "

par le Chanoine Joseph PETIT

« Ami du Mont-Saint-Michel »

Dès l'abord, une curieuse statistique nous apprend que, sur 1 600 000 touristes arrivant chaque année à l'entrée du Mont-Saint-Michel et jusqu'au voisinage des hautes terrasses, 600 000 seulement parviennent à visiter la plus que millénaire abbaye.

Les causes ? L'habitude de faire des kilomètres en auto, la rentabilité des cars (arrêt toutistique de trois heures, avec déjeuner facultatif !), le manque d'intérêt culturel... ; mais aussi le démarrage difficile dans l'unique rue encombrée de gens, le temps passé aux photos, aux achats de souvenirs, à la visite des musées, à un arrêt au café..., sans oublier de s'ébaubir devant la réclame universelle de la mère Poulard (omelette, carré d'agneau pré-salé cuits au feu de bois) ou encore de caresser les deux énormes bombardes ou michelètes, jadis abandonnées par les Anglais lors de la guerre de Cent Ans.

Or, si le temps reste terriblement limité, il faudra néanmoins gravir 157 marches entrecoupées par des terre-pleins, plus les célèbres 90 Grands Degrés jusqu'à l'abbatiale.

Si l'on a parlé du Mont au péril de la mer, voire des sables, on peut s'inquiéter légitimement... du péril du tourisme accéléré.

En tout cas, pour bien des gens, l'essentiel sera de dire : « Nous avons été au Mont-Saint-Michel »...

Une visite comme celle-là ne s'improvise pas ! Il faut lire beaucoup auparavant si l'on veut, en arrivant, se trouver comme imprégné du lieu. Il convient d'éviter les périodes de pointe et les week-ends submergés par une Babel de touristes. Il faudrait y demeurer une semaine, afin de vivre ce monument appelé à juste titre « la Merveille ».

Sous la conduite de guides discrets, on peut admirer, en une petite heure, les beautés architecturales et essayer de saisir le typique de l'histoire.

Le problème, pour les bâtisseurs, était d'établir, sur et autour du piton rocheux, une plate-forme de quelque 80 mètres de long susceptible de supporter les hautes salles et la vaste abbatiale.

« LA MERVEILLE », TROIS NIVEAUX DE BATISSES

Pour lors, six cryptes furent construites, dont celle, impressionnante, des dix gros piliers de 5 mètres de circonférence. Le plus ancien témoignage demeure : celui de Notre-Dame-Sous-Terre, préromane et carolingienne ; elle offre ses magnifiques arcs en briques plates reliées par des joints épais au mortier.

Au trois niveaux Nord — pour parler en termes modernes d'architecture — superposés, tel un ingénieux « meccano » solide et léger, on visite :

— Le cellier toujours frais, la Grande Aumônerie, ainsi que la délicieuse crypte romane de l'Aquilon, en laquelle, dès l'origine, les pèlerins étaient accueillis.

— La salle des Hôtes, haut lieu des réceptions de l'Abbé. La salle des Chevaliers, « le plus beau gothique du monde » ; ce scriptorium, chauffé par deux énormes cheminées, ce temple de l'écriture, d'où sont sorties les incomparables enluminures et où l'Ordre de Saint-Michel fut créé en 1465 par Louis XI.

— Le cloître, où les 120 fines colonnettes avec écoinçons portent un toit léger quadrangulaire entourant le jardin : havre de paix, de silence et de méditation. Et aussi le réfectoire aux 57 fenêtres, invisibles au premier abord et que l'on découvre au fur et à mesure de l'avancée : lieu de lumière et d'acoustique.

A ce niveau supérieur se dresse l'église abbatiale, en son original, romane et normande, fille de toutes les constructions monastiques anglaises et allemandes (1023-1080), visitée par Guillaume le Conquérant. Malheureusement, les trois travées de l'entrée furent détruites en 1780. Heureusement, le chœur effondré fut remplacé de 1445 à 1452 par un haut gothique flamboyant, inondé de clarté.

Pour terminer la visite, on contemple du dehors l'escalier de dentelle et l'on suit du regard la statue de saint Michel (Frémiet, 1897) jusqu'à 157 mètres vers le ciel.

On reste confondu, en ce qui concerne la notable partie du monastère, par cette merveille, hardie et splendide, réalisée en quelque vingt-cinq années de labeur.

On demeure étonné que, malgré les âges, les intempéries, la foudre, les incendies, les guerres, l'abandon, les dégradations... ce chef-d'œuvre du Moyen Age nous apparaisse encore originellement présent.

Visiter un monument, c'est bien, mais essayer de le comprendre c'est infiniment mieux.

Pour lors, mettons-nous à quelque distance sur la digue, afin tout d'abord de cerner le système de défense, les remparts, les dix tours aux noms savoureux : Gabriel, des Fournils, du Guet, de la Liberté, Boucle, Claudine, Perrine...

LA VIE ET L'AME DU MONT

Pénétrons ensuite à nouveau dans le village, admirant les vieilles maisons authentiques ou reconstituées : Logis du roi, de la Licorne, Tiphaine, de la Sirène, Saint-Symphorien et Saint-Hubert, Sainte-Catherine, la Truie qui file... liant conversation avec quelques-uns des 180 habitants du lieu.

En l'Abbatiale — jadis désaffectée et comme sans âme — on aura la joie, à 12 h 15, d'assister à la messe et de participer à la liturgie bénédictine.

En l'Aumônerie, une exposition choisie montre l'évolution de la sculpture, la Règle de saint Benoît et la présence active des moines et des moniales dans la cité.

Du haut des remparts, quelles récompenses des fatigues ! Une vue splendide sur les 15 kilomètres et les 250 kilomètres carrés au repli de la mer, sur les sables immenses, les polders verdoyants, le rocher solitaire de Tombelaine, les clochers-tours d'Avranches, les lointaines îles Chausey, le curieux Mont-Dol.

Que dire de la célèbre grande marée d'équinoxe ? Courant inexorable venant de loin, serpentant sournoisement parmi les bancs de sable à la vitesse de 4 ou 5 km/h, voire de 14 par vent impétueux (mais non pas à l'allure légendaire d'un cheval au galop), cernant le Mont, venant noyer la chaussée et battre rageusement la porte d'entrée.

En attendant, faisons à pied, à marée basse, le tour des 900 mètres du rocher, et nous reviendrons en vingt minutes sans risques d'être enlisés, crottés mais contents.

L'âme religieuse ?... Mais ce sont les pèlerinages ! Péguy demandait jadis que l'on pèlerinât en peinant avec les pieds, en un long cheminement de foi et de prière. C'est ce que faisaient les « Miquelots » sur les chemins montois appelés chemins de Paradis, ainsi que les nombreux pèlerins en l'église paroissiale remplie de souvenirs et d'ex-voto.

DERNIERS REGARDS... ET A REGRET

Le soir venu, après un coucher de soleil éclatant puis romantique, après une apparition de la lune avançante et énigmatique, nous tournerons le dos aux centaines d'autos alignées et... quelle féerie de contempler le Mont illuminé sous les projecteurs ! Chaque détail apparaît : forteresse, maisons, abbaye...

On évoque la mission séculaire de l'Archange à la fois héraut victorieux pour Dieu contre Satan et le Mal, et aussi peseur miséricordieux d'âmes lors du jugement dernier.

On part, on se retourne... et ces vivants et profonds souvenirs, comme on les égrènera longuement, en un chapelet vivifiant, de retour en la grande ville...

Appel aux Amis du Mont

Pour répondre au vœu maintes fois exprimé par M. l'Inspecteur Général FROIDEVAUX, notre Association voudrait se procurer un très beau Christ destiné à la chapelle Saint-Etienne qui avec la Piéta déjà mise en place rappellerait la destination de ce lieu : c'était la Chapelle des morts.

Nous recherchons également une statue de sainte Madeleine pour la chapelle dédiée à cette sainte et maintenant restaurée.

C'est pourquoi nous rappelons qu'une souscription exceptionnelle est ouverte afin de nous permettre de faire face à ces dépenses.

Nous remercions, par avance, tous ceux qui répondront à notre appel et les prions de bien vouloir nous faire parvenir leurs dons par chèque bancaire ou virement postal en précisant bien quelle en est la destination.



SITUATION FINANCIERE

présentée à l'Assemblée Générale du 8 Avril 1981

RECETTES :

Cotisations, intérêts de compte et vente de gravures	13 227,05
Ventes de titres	20 037,98
	<hr/>
	33 265,03

DEPENSES :

Impression et envoi du bulletin	9 542,48
Frais de réunions à Paris et au Mont-Saint-Michel	1 557,00
Cotisation au Syndicat d'Initiatives du Mont	200,00
Frais de Boîte Postale	111,00
Droits de garde de Banque	373,22
Frais divers (Secrétariat, Timbres, etc...)	4 327,30
Participation à l'aménagement des installations électriques du Monastère	15 000,00
	<hr/>
	31 111,00

COTISATIONS

Le présent bulletin est envoyé à tous les adhérents actuellement inscrits.

Certains d'entre eux ne sont pas à jour de leurs cotisations : nous les remercions de « se mettre en règle au plus tôt.

L'Assemblée générale du 22 mars 1977 a porté les cotisations :

- de membre adhérent à : 30 F par an,
- de membre bienfaiteur à : 60 F par an.

Nous insistons auprès de nos adhérents pour que, non seulement ils acquittent régulièrement leurs cotisations, mais pour que, comme nous ne cessons de le leur demander, ils nous aident à augmenter l'effectif de notre Association en recrutant de nouveaux membres : dans ce but, nous joignons à chaque exemplaire du présent bulletin 4 feuilles d'adhésion.

Réunion 1981 au Mont-Saint-Michel

La réunion traditionnelle au Mont aura lieu le samedi 26 septembre 1981.

La convocation est annexée au présent bulletin.

VENTE DE DOCUMENTS

AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous rappelons l'information déjà donnée à ce sujet.

Les archives de l'Association ayant été répertoriées et classées dans les locaux que l'Administration des Affaires culturelles et l'Abbaye ont bien voulu mettre à notre disposition, il est apparu que nous disposons d'un certain nombre de gravures, jadis réalisées par M. VOISIN, secrétaire général de l'Association, ainsi que d'exemplaires disponibles de certains bulletins.

Il a été décidé que, dans la mesure des possibilités, ces gravures et ces bulletins pourraient être cédés *exclusivement* aux Amis du Mont-Saint-Michel aux conditions suivantes :

— gravures	(l'unité)	130,00 F
— bulletins :		
- antérieurs à 1939	(pièce)	25,00 F
- parus entre 1939 et 1960	(pièce)	15,00 F
- postérieurs à 1960	(pièce)	8,00 F

Les adhérents, désirant se procurer gravures ou bulletins, sont priés d'écrire aux « Amis du Mont-Saint-Michel » - Boîte postale n° 9 - 50116 Le Mont-Saint-Michel.

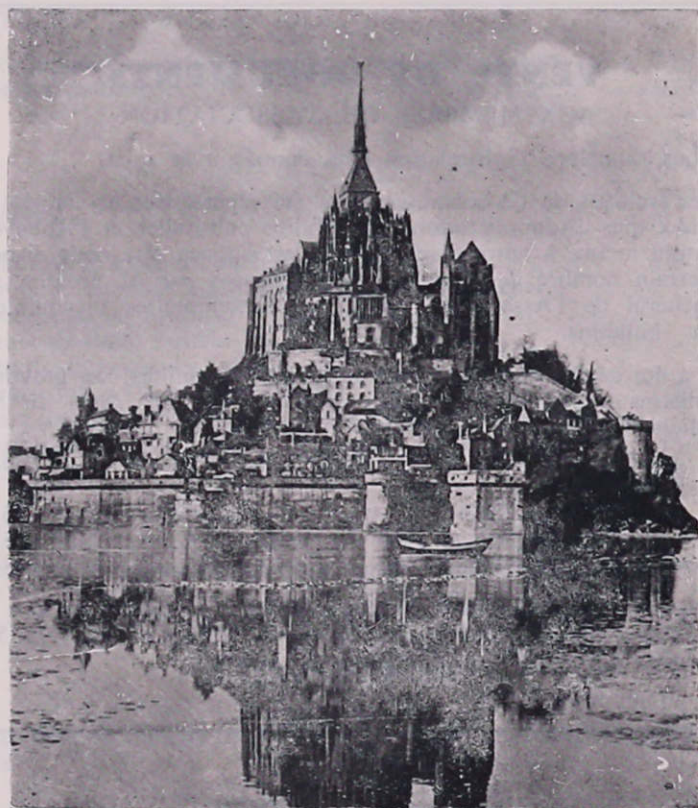
Dernière Heure

ENTRETIEN ET RESTAURATION DU MONT-SAINT-MICHEL

Faute de crédits, l'Entreprise DEGAINE qui, depuis des décades, assure l'entretien et la restauration de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, a dû disperser l'équipe qui travaillait au Mont avec le dévouement et le courage que connaissent tous les « Amis du Mont ».

Nous ne pouvons qu'approuver et appuyer la délibération prise par le Conseil Municipal du Mont le 19 juillet 1981 :

« Le Conseil Municipal s'inquiète de la dispersion, en raison du manque de crédits, attribués pour la conservation du Mont-Saint-Michel de l'équipe très qualifiée de l'entreprise DEGAINE et déplore le sous-entretien du monument dans son ensemble qui en résulte ».



Imp. ARNAUD-BELLE
8, rue Tancrede
50200 COUTANCES
3^e trimestre 1981